

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4129 du Jeudi 9 Juin 2022 - 70<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

**EXCLUSIF: GUEORGUY TCHEPIK, AMBASSADEUR DE RUSSIE AU CONGO**



## «La Russie n'est pas du tout isolée sur la scène internationale!»

L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo (P.3)

**FORUM SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

### Le Congo favorable à l'investissement national et étranger

(P.7)

**EDITORIAL**

## Matins calmes?

**CANAL+**

**30 ANS**



LE DECODEUR HD  
**1000** FCFA TTC  
**5000** TTC  
A PARTIR DE LA  
FORMULE EVASION

**SAINT SIEGE**

## Rigobert Itoua a présenté ses lettres de créance

M. Rigobert Itoua a présenté ses lettres de créance au Saint Père le 3 juin 2022 comme ambassadeur du Congo-Brazzaville auprès du Saint Siège. N'est-ce pas le premier ambassadeur du Congo auprès du Saint Siège?



Le nouvel ambassadeur et sa famille autour du Pape

**FOOTBALL/ELIMINATOIRES CAN-2023**

## Y a-t-il encore du jus dans les jambes ?

(P.20)

## MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,  
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;  
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

### «XING HUA»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA  
Siège social: Quartier Mahinga, POINTE-NOIRE  
REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-cinq avril deux mil vingt-deux, enregistré le deux mai de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Mpaka, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «XING HUA» SARL U, au capital de F.CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Mahinga.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- Vente de lubrifiant, huile hydraulique, graisse, huile pour engrenage;
- Import-Export;
- Commerce international, construction des bâtiments et route;
- Décoration intérieure des bâti-

ments, immeubles etc.;

- Quincaillerie et commerce général.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Bienvenu MISSAMBOU est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG-PNR-01-2022-B13-00102.

*Pour avis,*

**Maître Noël MOUNTOU.**

## Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

### Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
vers le Rond-point Mess Mixte  
de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46  
République du Congo

### ANNONCE LEGALE

#### «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE YLOHA» EN SIGLE «SCI YLOHA»

Société Civile Immobilière  
Au Capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: Résidence Gamesha, quartier Mayinga  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM: CG-PNR-01-2014-B50-00014

#### CESSIONS DES PARTS SOCIALES-MODIFICATION DES ARTICLES 6 & 7 DES STATUTS-ADOPTION DES STATUTS MIS A JOUR

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale de la «Société Civile Immobilière YLOHA», en sigle «SCI YLOHA», tenue à Pointe-Noire en date du 05 mai 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 17 mai 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 097/2 n° 0483; Les associés de ladite société ont pris les résolutions: suivantes:

- Cessions des parts sociales;
- Modification des articles 6 & 7 des statuts;
- Adoption des statuts mis à jour;

- Pouvoirs pour les formalités.

Mention modificative a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 mai 2022 sous le n°CG-PNR-01-2022-M-00592, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 30 mai 2022*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire.**

## ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU, NOTAIRE

B.P.: 4866, Tél.: (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32  
112, Avenue LOEMRET Benoît, derrière ALUCONGO,  
face Laboratoire de Total  
E-mail: moussphile@gmail.com

### INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 23 février 2021, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée BLUE COLLAR-SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** BLUE COLLAR-SARL-U

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée;

- **Capital social:** 1 000.000 F. CFA

- **Siège social:** Pointe-Noire, Cité ELF Congo, zone Foire, case numéro 28, téléphone: (00242) 05 001 02 03.

- **Objet social:** Mise à disposition du personnel et du matériel, conseil aux entreprises, externalisation, assistance technique;

- **Durée:** 99 années, à comp-

ter de son immatriculation au RCCM;

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro 1406, Folio 37/17;

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° CG-PNR-01-2021-M-01551 du 10 novembre 2021;

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce n° CG-PNR-01-2021-B12-00164 du 10 novembre 2021;

- **Gérance:** Monsieur BOUKA MOSSA Euloge Ludwige est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

*Pour avis,*

**Maître Philémon  
MOUSSOUNGOU,  
NOTAIRE**

### OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville lance une campagne de recrutement ouverte du 25 mai au 08 juin 2022, pour les postes suivants:

1. Grounds Keeper Supervisor (Superviseur Jardiniers et Agents d'Entretien)
2. Cashier (Caissier)
3. Electrical Technician (Electricien)

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER: Merci de bien vouloir visiter le site web:

<https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>  
(Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

#### NB:

- La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

- Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

### Office notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.  
B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

#### UNI SAVONS INDUSTRIES en sigle «USI»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de FCFA 5.000.000  
Siege Social: Village Makola, Route Nationale N° 1, sous-préfecture de Hinda, Département du Kouilou  
REPUBLIQUE DU CONGO.

### ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société UNI SAVONS INDUSTRIES en sigle «USI», établi par devant le Notaire soussigné, en date du 12 Mai 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 27 Mai 2022, sous le folio 103/2 N°0507, il a été décidé suite aux cessions des parts intervenues entre les associés sortants et le nouvel associé, Monsieur CHANDIRAMANI Vijay Dilip: • Du changement de la forme juridique de la société en «Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle». • De la mise à jour des statuts de la société Uni Savons Industries en sigle «USI». • De la désignation de nouveau gérant: Monsieur

CHANDIRAMANI Vijay Dilip, associé unique, domicilié à Pointe-Noire, de nationalité Indienne, né le 05 septembre 1977 à Vadodara Gujarat (Inde), titulaire du passeport N° Z5595730, délivré en date en Inde, du 16 août 2019.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-012022-M-00646, du 03 Juin 2022.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-012018-B12-00344.

*Fait à Pointe-Noire, le 03 Juin 2022.*

*Pour insertion.*

**-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-**

EXCLUSIF: GUEORGUY TCHEPIK, AMBASSADEUR DE RUSSIE AU CONGO

## «La Russie n'est pas du tout isolée sur la scène internationale!»

Diplomate chevronné, polyglotte et fin connaisseur de l'Afrique, pour avoir servi dans plusieurs pays du Continent, Gueorguy Tchepik, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, a présenté ses lettres de créance au Président Denis Sassou-Nguesso en septembre 2019. Dans l'interview exclusive qu'il nous a accordée, il fait le point de la coopération russo-congolaise. Il évoque également le dossier brûlant de la crise ukrainienne qui défraie aujourd'hui la chronique.



Gueorguy Tchepik

**\*Excellence, près de trois ans après la présentation de vos lettres de créance au Président de la République Denis Sassou-Nguesso, où en est la coopération russo-congolaise?**

\*\* Cela fait bientôt trois ans, effectivement, que je suis ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo. Nous avons parcouru un long chemin qui n'était pas facile dans notre coopération. Le plus grand événement à souligner, c'est la participation du Président de la République du Congo, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, au premier sommet Russie-Afrique qui a eu lieu à Sochi, en octobre 2019. Cette participation faisait suite à une visite officielle du Président congolais à Moscou, en mai 2019.

En ce qui concerne les autres points de notre coopération, on peut noter l'augmentation du nombre de bourses d'études pour les Congolais. On est passé de 75 à 150 pour l'année 2022-2023. J'espère qu'on va maintenir cette place pour l'avenir.

On a signé des accords qui permettent aux journalistes des médias congolais de bénéficier des matériels des agences de communication russes.

Un des résultats concrets de notre coopération, c'est dans le domaine de la médecine. Nous avons réalisé un projet humanitaire dans le domaine de l'oncologie au profit de l'Association Jhony Chancel pour les albinos. C'étaient deux semaines de travail au Congo avec des spécialistes russes, marquées par la formation, la réalisation des examens, etc. Ce projet aura une suite.

Nous sommes actuellement en discussion avec la partie congolaise pour voir dans quelle mesure on peut réaliser des consultations à distance par visioconférence avec des spécialistes russes, pour aider les Congolais souffrant de différents types de cancers.

Dans le domaine de la médecine, nous avons aussi un mémorandum qui est à l'étude. J'espère qu'il va être signé dans un avenir proche. Il existe d'autres projets dans le domaine de la médecine, mais ce serait prématuré d'en parler.

La Russie a été parmi les pays qui ont accordé une aide humanitaire, surtout médicale, dans

le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous avons, en effet, remis un lot de matériel en août 2021. De plus, le vaccin russe Sputnik a été choisi par le Congo comme vaccin principal dans sa campagne nationale de vaccination. Beaucoup de Congolais ont bénéficié de ce vaccin très efficace qui a permis de lutter contre cette pandémie et d'éviter d'énormes pertes en vies humaines, comme on a vu dans d'autres pays.

Nous avons aussi accordé une aide humanitaire aux personnes victimes des inondations dans la partie septentrionale du pays, en 2020-2021.

En matière d'énergie, une société pétrolière, Loukoi, s'est installée au Congo. Elle travaille avec la société italienne Eni et d'autres sociétés qui manifestent leur intérêt pour le secteur pétrolier du Congo.

La Russie et le Congo ont signé, en 2019, un accord pour l'exploitation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. On a également signé deux mémorandums en la matière. Ce qui nous permet d'espérer le lancement d'une coopération concrète dans ce domaine très important.

Toujours dans le domaine de l'énergie, il y a des projets qui visent à amener l'énergie électrique dans les régions éloignées du Congo. Nous sommes en train d'en discuter les modalités.

La 5<sup>e</sup> session de la Commission mixte Russie-Congo a eu lieu à Moscou, en décembre 2019. A cause de la pandémie de COVID-19, la 6<sup>e</sup> session a été reportée. Après concertation, on s'est mis d'accord qu'elle se tienne en septembre prochain, à Brazzaville.

En politique, nous pouvons parler du partenariat entre le Parti congolais du travail et le parti Russie unie, que nous considérons comme un point important de notre coopération. Dans le domaine de la Culture, notre Centre culturel travaille d'une manière efficace.

Tout récemment, des peintres congolais ont pris part, à Dakar, au Sénégal, à la 1<sup>ère</sup> édition du projet «Ecole Innoprattikika et des saisons russes», un programme de formation ouvert aux peintres et sculpteurs africains en vue de renforcer leurs capacités. Un des peintres congolais a, d'ailleurs, rem-

porté un prix au cours de cette rencontre culturelle. Il va bénéficier d'un stage de formation à Saint Pétersbourg.

Un accord a aussi été signé entre les huissiers de Russie et la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo. Cet accord concerne la lutte contre le blanchiment d'argent destiné à financer le terrorisme.

**\*Comme vous le savez, certainement, Excellence, le Congo est confronté à la récurrence notamment des pénuries de carburant et des coupures d'électricité. On sait qu'il existe un projet russo-congolais pour la construction d'un pipe-line reliant Pointe-Noire à Brazzaville et d'une centrale électrique. Où en est-on avec ces projets?**

\*\*Il s'agit plutôt de petites centrales électriques qui pourront diminuer les pénuries d'électricité dans l'arrière-pays. Nous sommes en discussion avec la partie congolaise.

En ce qui concerne le projet de pipe-line, qui devrait relier Pointe-Noire et Brazzaville à Maloukou-Tréchet, notamment, je peux dire qu'il a connu un retard dans sa mise en œuvre à cause de la pandémie de COVID-19. Mais nous sommes actuellement au point où nous pouvons passer à des actes concrets, puisque, du côté russe, tout est fin prêt.

**\*Il existe aussi un projet sur la production en quantité industrielle des poulets de chair et sur la pisciculture...**

\*\*En ce qui concerne la pisciculture, nous sommes dans l'attente de l'appel d'offres qui devrait être lancé en octobre-novembre, mais qui traîne. Les entreprises russes sont prêtes à y participer. Au cas où une entreprise russe remporterait l'appel d'offres, d'autres projets d'une échelle plus importante pourraient être étudiés. En tout cas, la Russie dispose d'un grand potentiel dans le domaine de la pisciculture.

Quant au projet de poulets de chair, il peut avoir un grand succès. Mais le problème majeur, pour le moment, c'est l'absence de l'alimentation de base au Congo, mais aussi, paraît-il, dans la sous-région, pour la production industrielle des

poulets. C'est ce qui bloque ce projet pour le moment.

**\*Le sommet Russie-Afrique est prévu en octobre de cette année. Où en est-on avec les préparatifs?**

\*\*Le sommet Russie-Afrique va effectivement avoir lieu cette année, mais pour le moment, ni la date de sa tenue, ni le lieu ne sont pas encore connus.

**\*Avec la crise ukrainienne, on constate que la Russie est de plus en plus isolée sur la scène internationale. Quel est votre commentaire?**

\*\* Je crois que c'est un peu déplacé comme thèse. Si nous avons des graves problèmes avec un groupe de pays qui s'est arrogé le droit de juger de l'avenir du monde, on ne peut pas dire que la Russie est isolée, puisque nous entretenons de bonnes relations avec la grande majorité des pays du monde qui partagent notre vision de relations internationales, de coopération gagnant-gagnant, mais surtout, des règles basées sur le droit international. Je souligne que c'est la grande majorité des pays du monde. Nous avons beaucoup de partenaires valables pour organiser une bonne coopération pour le codéveloppement qui serait bénéfique à tout le monde.

**\*\*Cela fait aujourd'hui plus de trois mois que cette crise perdure. Comment envisagez-vous son issue?**

\*La cause de cette crise, c'est que les préoccupations de la Russie, formulées depuis de longue date en ce qui concerne les questions vitales de notre sécurité ont été ignorées par les pays de l'Occident. Ce n'est pas seulement la question de l'Ukraine, mais aussi celle de l'élargissement rampant du bloc de l'OTAN vers nos frontières qui a créé des problèmes, des menaces pour notre sécurité. L'Ukraine qui a été utilisée comme fer de lance de cette politique agressive vis-à-vis de la Russie, c'est un grand problème pour nous, puisque le sens de l'existence du régime en place à Kiev, c'était de détruire non seulement les Républiques du Donbass qui n'ont pas voulu se soumettre au coup d'Etat de 2014, mais l'idée maîtresse de l'idéologie

### Editorial

## Matins calmes?

Nous avons été habitués aux grandes agitations, parfois émaillées de sang, à l'orée des élections. Cette année, à quelques semaines du début des scrutins législatifs et des élections locales, il n'y a pas de véritables échauffourées à l'horizon. Le dire est un espoir sans doute, mais une imprudence aussi peut-être. Les politiques congolais savent faire feu de tout bois quand l'envie leur en prend !

Croisons les doigts pour qu'au sortir du dépouillement des élections du 4 juillet, les battus reconnaissent publiquement leur défaite, et que les vainqueurs ne viennent pas proclamer qu'ils ont été des candidats normaux seulement, et que l'ethnie ou le portefeuille n'ont en rien joué dans leur exploit. Nous avons la démocratie que nous bâtissons et nous nous servons des truelles que nous nous sommes fabriquées.

Nous assistons toutefois à des tendances qui sont annonciatrices de quelques perplexités futures. Ici et là, dans les principales villes et dans l'arrière-pays, les fils des pères commencent à émerger et à s'imposer dinosaures naissants. Ils sont têtes de listes et affichent assez clairement la volonté de se lancer dans la bagarre pour sauver le patrimoine de leurs pères. Ou perpétuer des pratiques qui ont conduit ce pays à ce qu'il est devenu.

Certes, le nom ne peut constituer le critère de jugement d'une action politique. Qu'on le scrute à la lumière de l'origine clanique, ethnique ou patronymique, un nom ne transmet pas forcément le gène qui a marqué en bien ou en mal ceux qui l'ont porté auparavant. S'il avait fallu se nommer fils d'Einstein pour prétendre à tous les Prix Nobel de physique de la création, le monde ne serait peuplé que des fils et petits-fils du célèbre savant américain !

Gardons notre calme et regardons vers l'avenir que nous apporte la nouvelle classe politique qui sortira de ces élections. Pour une fois, tout un pan de dirigeants ayant dominé la période d'après les indépendances va se mettre en place. Espérons que le seul fait de leur descendance ne les poussera pas à dupliquer ce que nous avons connu en mal. Ailleurs, en Asie, on parle de pays des matins calmes. Ici, chez nous, les matins et les soirs sont souvent agités. Espérons que cette fois fasse exception.

Albert S. MIANZOUKOUTA

du régime en place à Kiev, c'est aussi de détruire la Russie. L'opération spéciale de l'Armée russe a été lancée au moment où on n'avait plus de doute sur l'imminente attaque ukrainienne contre les Républiques du Donbass et de Crimée qui est une des Républiques qui fait partie de la Russie. Cette opération dure, oui, mais, petit à petit, on va réaliser tous les buts qui ont été assignés dès le début. D'abord, c'est la libération totale des territoires des Républiques du Donbass, ce qui est en train de se faire. Puis, il y a la démantèlement de l'Ukraine, parce que ce pays a été doté en armes qui étaient, en fait, dirigées contre la Russie, contre notre sécurité. Cette

démilitarisation est en train de se faire.

Le troisième but, c'est la dénazification, parce que le régime ukrainien qui est arrivé au pouvoir en 2014 est un régime internationaliste et nazi ; parce que pour nous, ceux qui portent les insignes nazis sur leurs uniformes, ceux qui se comportent comme des nazis en intimidant les gens, ceux qui tuent les gens et commettent des crimes à la manière des nazis sont bel et bien des nazis. Donc, c'est très important de réaliser ces buts, d'éradiquer ce mal qui est en train de monter la tête en Europe.

Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

PARLEMENT

# Grises mines à l'ouverture des dernières sessions de la 14<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> législature

Certains parlementaires affichaient une mine de deuil à l'ouverture de la 15<sup>e</sup> session ordinaire des deux Chambres du Parlement ouverte le 2 juillet 2022 à leur nouveau siège. Sous le patronage d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale et Pierre Ngolo, président du Sénat.

À noter que ces deux sessions seront fortement impactées par les élections législatives et locales de juillet prochain. « Il s'agit d'un moment qui appelle au sens de responsabilité et de grandeur d'esprit de tous les acteurs investis par leurs partis respectifs pour participer à cette grande joute politique qui a vocation à mesurer non seulement la vitalité de la démocratie congolaise, mais aussi à renforcer les bases des valeurs démocratiques dans le pays », a affirmé Isidore Mvouba qui a appelé à la tenue, dans la quiétude et la paix, l'organisation de ce scrutin.

Le Président de l'Assemblée nationale a souhaité que le fuel et le gas-oil ne manquent pas pendant cette période délicate. « A l'image de l'élection présidentielle de mars 2021, consolidons dans l'harmonie, la paix, la concorde et l'unité nationale, les acquis de notre jeune démocratie ».

Il a rappelé que le Congo commence à bénéficier de l'appui financier des partenaires pour une facilité élargie de crédit.

Parlant de l'Afrique, Isidore Mvouba a eu une pensée particulière pour la République démocratique du Congo et le Rwanda qui connaissent quelques incompréhensions. Il est à noter la paix, l'harmonie règnent entre ces deux pays.

Vingt-trois affaires sont inscrites au rôle de la dernière session de la 14<sup>e</sup> législature. Parmi elles, le réajustement du bud-

get 2022 induit par l'amélioration de certaines recettes et le débat d'orientation budgétaire. Du côté du Sénat, Pierre Ngolo est revenu sur la COVID-19. Il s'est réjoui du retour progressif à la norme, après le régime d'exception imposé par la pandémie. Le président du Sénat a également évoqué le conflit Russie-Ukraine dont il a souhaité un dénouement, à brève échéance, par voie diplomatique.

Pour lui, cette guerre est en train de prendre, au fil du temps, une tournure qui plonge le monde dans un engrenage troublant. « Ce n'est pas sans raisons que certains analystes tirent la sonnette d'alarme sur les risques de glissement de notre planète vers les dérives enregistrées pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », a dit le président du Sénat.

La paix, a-t-il indiqué, « est comme l'étoile qui doit guider et notre objectif le plus cher ». Aux inquiétudes fondées sur la privation de la paix, a poursuivi Pierre Ngolo, « il faut ajouter les soucis sérieux générés par les incertitudes sur les effets économiques et sociaux de la guerre. L'inflation que l'on constate ici et là et les difficultés d'approvisionnement en certains produits sont incontestablement les signes annonciateurs de la précarité de la vie en cas de persistance du conflit ».

Il a suggéré que soit enclenchée une action forte et soutenue destinée à mettre un coup d'arrêt



Isidore Mvouba



Pierre Ngolo

définitif à l'escalade guerrière pour une puissante dynamique de paix restaurant la dignité de l'homme et garantissant la vie dans la sérénité.

Pierre Ngolo a ensuite marqué son inquiétude sur la poussée de tension perceptible entre le Rwanda et la République démocratique du Congo. « Que la raison et la sagesse prennent le dessus sur tout afin que la zone Afrique centrale soit épargnée d'une confrontation aux conséquences non maîtrisées », a-t-il déclaré.

Au niveau national, Pierre Ngolo a fait état des sénatoriales partielles dans quatre départements et le vote des députés et des conseillers locaux. « Les élections à venir, test de la maturité du peuple congolais et moment d'évaluation du perfectionnement de notre système électoral, seraient un rendez-vous raté si elles manqueraient de consolider la paix et de renforcer la démocratie », a-t-il précisé.

Le président du Sénat a lancé un appel aux acteurs politiques, à tous ceux qui sollicitent le suffrage populaire, aux électeurs et aux organisateurs des

élections de ne rien entreprendre qui aigüise les passions et sème le doute sur les résultats électoraux.

S'agissant du PND, il a indiqué que celui-ci se présente comme une vraie opportunité de construction d'une économie forte, diversifiée, résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible. « Cette opportunité n'est pas à gâcher si nous avons vraiment de l'ambition pour le Congo et si notre combat vise à assurer aux Congolais le bien-être auquel chacun aspire. De fait, la bonne exécution du PND 2022-2026 reste la meilleure approche devant conduire à la résolution effective des tracaseries de fourniture d'eau, d'électricité, de carburant, de transport », a-t-il signifié.

Sur les 19 affaires qui vont examiner les sénateurs figurent entre autres, le débat d'orientation budgétaire et la gestion de l'exécution budgétaire réalisée grâce à la hausse du prix du baril du pétrole.

Cyr Armel YABBAT-NGO

LEGISLATIVES ET LOCALES 2022

# Les opérations préparatoires s'exécutent normalement

La Commission nationale électorale indépendante (CNEI) et la Direction générale des affaires électorales (DGAE), se sont retrouvées le 4 juin dernier, sous la direction d'Henri Bouka et Antoine Evoundou, respectivement président et préfet directeur général de ces deux institutions, pour faire l'évaluation des opérations préparatoires au double scrutin des 4 et 10 juillet 2022 prochains. Dans l'ensemble, les opérations s'exécutent normalement, ont-ils affirmé.

Après échanges et au vu des différents rapports présentés par les organes techniques tant de la CNEI, il en ressort que toutes les opérations d'enrôlement sur les listes électorales sont achevées, y compris celles de saisie des renseignements collectés.

Ils ont fait savoir que l'impression des listes électorales a commencé et achevée dans la plupart des districts et arrondissements. « L'édition



Henri Bouka



Antoine Evoundou

des cartes d'électeurs correspondants a débuté et achevée dans plusieurs localités, le matériel électoral est disponible sauf à faire quelques compléments, dans certaines localités, ce qui sera fait en temps opportun. En ce qui concerne les déclarations de candidature tant aux élections législatives que locales, la CNEI et la DGAE ont exhorté les parties politiques qui présentent des candidats et les indépendants à profiter du nouveau délai accordé pour déposer leurs dossiers », indique le communiqué de presse.

Tout en exprimant leur satisfaction, le président de la CNEI, Henri Bouka et préfet directeur général des affaires électorales, Antoine Evoundou, ont encouragé les différents personnels électoraux à persévérer dans le travail en vue d'une élection « transparente et bien préparée ».

Pascal-Azad DOKO

TOURISME ET LOISIRS

# Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis reçu par Destinée Hermela Doukaga

La ministre du Tourisme et des loisirs a reçu en audience, le vendredi 3 Juin 2022, Eugène Young, nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Congo. Eugène Young qui a succédé à Todd Haskell est arrivé à Brazzaville le 23



Destinée Hermela Doukaga (à d.) et Eugène Young

février 2022. A sa sortie d'audience, il a déclaré qu'avec tous les membres du Gouvernement qui l'ont déjà reçu, les entretiens ont porté sur la protection de l'environnement et les changements climatiques.

Autant le Président Joe Biden accorde la priorité à l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques dans son pays, autant il soutient d'autres pays du monde qui en font une priorité dans le seul objectif de protéger les peuples.

Dans le secteur touristique, il a fait savoir que son attention sera orientée vers les sites touristiques du Nord Congo, notamment à Nouabalé Ndoki et WCS qui ont plus de 25 ans d'existence. C'est un grand trésor pour le Congo et du monde. La protection de l'environnement passe aussi par la protection du Tourisme et des populations qui habitent les alentours de ces parcs.

Eugène Young s'est réjoui des échanges fructueux qu'il a eus avec la ministre Destinée Hermela Doukaga. Il a souligné que les promoteurs de ces parcs sont des américains et que le Congo a beaucoup d'avantages abriter ces sites. Il est question de travailler en partenariat.

Victor GUEMBELA

PCT -BRAZZAVILLE

# Les candidats investis appelés à porter haut l'étendard du parti

La Fédération PCT du département de Brazzaville a organisé mercredi 25 Mai dernier, au Palais des congrès à Brazzaville, une cérémonie relative à la présentation officielle des candidats du PCT investis pour les législatives et les locales de 2022. Ils proviennent de Brazzaville et du district de l'île Mbamou.

C'était sous le patronage du secrétaire général du PCT par intérim, secrétaire permanent à l'organisation et la mobilisation, Gabriel Ondongo. En présence du président de la fédération PCT de Brazzaville, Faustin Elenga. Au total 40 candidats pour les législatives et une liste de 101 candidats pour les locales.

Dans une salle archicomble, les militants se sont mobilisés en grand nombre pour soutenir leurs candidats. En effet, les 40 candidats investis, pour les législatives concernent 20 titulaires et 20 candidats suppléants. Au niveau des locales ce sont les têtes de liste qui ont

été présentés. Ces candidats sont investis dans 20 circonscriptions électorales. Le plus grand nombre est constitué de députés en fonction siégeant à la quatorzième législature. On peut citer entre autres, Charlotte Opimbat, Antoinette Tielé Gambia; Pierre Obambi; Ninon Gouama et bien autres. Parmi les nouveaux, il y a par exemple Esther Ahissou Gayama (l'île Mbamou); Jean Lounana Kouta (Bacongo 1); Vadim Osdet Mvouba (Bacongo 2); Daniel Illoye Gouya (Ouézé 2); Dieudonné Bantsimba (Mfilou 2).

En ce qui concerne la liste des 101 candidats pour les locales,



Charlotte Opimbat

chaque liste d'arrondissement est conduite par un candidat mobilisateur, qui est la tête de liste. Le président de la fédération PCT de Brazzaville, qui s'est réjoui de cette mobilisation a demandé aux candidats de « mouiller le maillot », pour ne pas décevoir le parti.

La députée Charlotte Opimbat a lu le message d'engage-

ment des candidats investis « les candidats investis ont pris l'engagement de batailler fort, afin d'assurer au chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, une majorité confortable au Parlement et dans les assemblées locales.

Pascal Azad DOKO

ILE MBAMOU

# Assistance humanitaire aux personnes vulnérables

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a foulé le sol de Lisanga, chef-lieu de l'île M'bamou, le 6 juillet dernier. Elle est allée apporter une assistance aux personnes vulnérables et vivant avec handicap qui étaient grandement dans le besoin. L'émotion était grande en témoigne la mobilisation des populations venues nombreuses rehausser l'éclat de la cérémonie, organisée devant la brigade de la gendarmerie. En présence du sous-préfet, Joël Ngatsongo et de Mme Ether Ahissou Gayama, candidate investie du PCT aux législatives de juillet prochain.

Les populations sont venues des 23 villages que compte l'île M'bamou. La distribution des kits de vivres et non-vivres a concerné 300 ménages vulnérables identifiés par la circonscription d'action sociale en collaboration avec les entités locales. Il s'agit des ménages dont la vulnérabilité a été accentuée par les catastrophes naturelles qui ont été enregistrées ces dernières années.

Un sexagénaire aveugle a même versé les larmes dès qu'il a reçu son kit des mains de la ministre. Il ne croyait pas à une telle action de la part du Gouvernement. Et pourtant, la réalité a crevé les yeux. D'où l'émotion qui se lisait sur les visages des bénéficiaires, visiblement contents.

Des femmes et des hommes pour la plupart malades se sont déplacés pour ne pas rater ce rendez-vous qui sera à jamais gravé dans l'histoire de l'île M'bamou qui compte 15232 habitants.

Le sous-préfet Joël Ngatsongo a souhaité que la visite de la ministre, soit un symbole d'espoir, un éveil de conscience. «*Nous vous prions à cet effet d'être notre porte-parole afin d'une attention singulière soit prêtée à notre égard*», a-t-il déclaré.

Pour Moloki Koumou Favien, vivant avec handicap, la visite de la ministre est une grande joie pour toute cette catégorie de personnes. «*Une joie inoubliable. Grand merci. C'est pour la première fois que les handicapés de l'île M'bamou soient en face d'un membre du Gouvernement*», a-t-il fait savoir, tout en indiquant que Lisanga compte 74 personnes vivant avec handicap.

Prenant la parole, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a rappelé que la République ne laisse pas ses enfants au bord de la route. «*Notre pays a traversé trois grandes crises: économique, financière et sanitaire. Nous avons un Président de la République qui est début avec*



La remise de kit à une bénéficiaire



La photo de famille

son équipe gouvernementale. La République est à l'écoute. Je vous ai apporté ce que le Président de la République m'a donné pour venir remettre aux personnes vulnérables et vivant avec handicap», a-t-il signifié.

Elle a promis revenir à l'île M'bamou, cette fois-ci, pour une cérémonie de remise de

tricycles, de béquilles et de cannes blanches aux personnes vivant avec handicap.

Ravi, un bénéficiaire a témoigné: «*je suis très content du geste que vient de réaliser la ministre. Qu'elle continue dans cet élan et que le Bon Dieu la bénisse*».

Cyr Armel YABBAT-NGO

## SECURITE

# Débattre des thématiques essentielles au maintien de la quiétude en Afrique

La directrice de la coopération internationale de sécurité du ministère de l'intérieur français, Sophie Hatt a animé, du 31 mai au 2 juin 2022 à Brazzaville, le premier séminaire des attachés de sécurité intérieure d'Afrique centrale, australe et orientale.

L'émissaire française a clarifié différentes thématiques développées à l'occasion d'un point de presse. En présence du commissaire Marwan Laraich, attaché de sécurité intérieure de l'ambassade de France, en République du Congo et du général de police André Fils Obami-Itou, commandant en second des forces de Police du Congo.

Trois thématiques ont fait l'objet de débat: «*la lutte contre le pillage des ressources minières et fauniques en Afrique centrale et australe*». Pour la conférencière, cette partie du continent, Afrique centrale, est l'un des poumons verts de la planète. «*Il est donc indispensable que nous partagions de bonnes pratiques, des dispositifs pour lutter contre cette forme de criminalité qui impacte ce secteur*

essentiel à notre planète», a expliqué Sophie Hatt.

Les séminaristes ont planché sur la lutte contre le trafic des médicaments qui touche cette zone, au détriment de ses populations qui en paient un plus lourd tribut. Du fait de la consommation «*des médicaments frelatés ou périmés*». Tout comme sur la question du développement d'une certaine radicalisation qui frappe certains pays de la zone. «*Certains pays voient une radicalisation de certains groupes, qui prennent de l'ampleur. L'intérêt, c'est que nous échangions nos connaissances, nos compétences pour mettre à disposition des services de nos partenaires, les informations pour lutter au mieux contre ces prémices de la radicalisation*», a-t-elle souligné.



Sophie Hatt (au centre)

L'idée d'organiser ce séminaire à Brazzaville, plutôt qu'en France comme par le passé, était de mettre le Congo au centre de la coopération France/Congo. Une coopération riche dans la mesure où la France à un attaché de sécurité intérieure à Brazzaville depuis

1989. «*C'est une coopération historique et très riche que nous avons avec Brazzaville. Et nous souhaitons l'enrichir et continuer d'avoir des rapports de bonne qualité*», a-t-elle fait savoir.

Marcellin MOUZITA

**LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL**

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Grave accident de circulation au péage de Lifoula : 2 morts !

Un camion lourdement chargé de farine de manioc et à bord duquel se trouvaient quelques passagers, a percuté violemment un camion de la société d'assainissement et de traitement des ordures Averda en stationnement. Deux passagers ont été tués. C'était samedi 4 juin 2022 dans l'après-midi, au péage de Lifoula, à une vingtaine de kilomètres de Brazzaville, sur la route nationale n°2. Le chauffeur du camion, grièvement blessé, se trouvait dans un état fort préoccupant. Les freins de son camion, qui se rendait à Brazzaville, auraient subitement lâché. L'excès de vitesse serait aussi à l'origine de l'accident.

### Il n'est qu'un gros escroc

Le journal Le Troubadour a, dans sa page Facebook, révélé un scandale que la Police vient de mettre au jour. Les services de sécurité ont en effet mis la main le samedi 21 mai 2022 sur un homme dont il a cité le nom et se présentant comme un officier de police alors qu'il ne le serait pas. Agé de 41 ans et père de 22 enfants, semble-t-il, cet homme vivant au quartier La Base a été interpellé pour escroquerie et usurpation de titre. Avec un faux titre de colonel, il prétendait «recruter» des postulants à la Fonction publique en contrepartie de fortes sommes d'argent. Et il a escroqué plusieurs personnes. D'après des témoignages, il se présentait auprès d'autres victimes «comme un grand homme d'affaires ayant des actions dans des sociétés étrangères». Depuis son arrestation, «les plaintes ne cessent d'être enregistrées contre ce faux colonel», informe Le Troubadour. Tel est pris qui croyait prendre !

### La succession de feu André Tsiba en bisbille avec la direction de la Conservation des hypothèques ?

La succession de feu André Tsiba ne comprend pas ce qui se passe. La Cour d'Appel et la Cour suprême leur auraient donné raison dans l'affaire qui les oppose à l'acquéreur de la parcelle laissée par leur époux et père, située rue Franceville n°88, mais vendue par le fils de sa cousine. Dans un arrêt civil rendu le 18 novembre 2009, la Cour d'Appel a annulé la vente de cette parcelle et ordonné la correction du titre foncier obtenu par le nouvel acquéreur au nom de la succession Tsiba. En 2021, malgré son pourvoi en cassation, l'homme qui a acheté leur terrain a perdu une fois de plus le procès au niveau de la Cour suprême, la plus haute cour de Justice, qui a confirmé l'arrêt de la Cour d'Appel et l'a condamné aux dépens. Mais selon la succession Tsiba, la direction de la Conservation des hypothèques de la propriété foncière tergiverse. «*Elle ne veut pas faire la mutation du titre foncier au nom de la succession que nous représentons et, curieusement, nous demande d'aller d'abord prendre le titre foncier délivré à l'acquéreur et de le leur ramener*», affirme le fils aîné de feu Tsiba.

### Direction générale du budget: la paralysie

La situation à la direction générale du budget n'est pas reluisante: la grève des travailleurs s'y prolonge. Ces derniers ont durci leur mouvement qui est entré dans sa troisième semaine lundi 6 juin dernier. Ils réclament le paiement des arriérés de primes depuis 2017 et la cessation définitive d'activités par certains d'entre eux qui ont fait valoir leur droit à la retraite mais occupent toujours des postes à responsabilité. Ils n'entendent pas lever leur grève tant que leurs revendications ne sont pas prises en compte par les autorités. Cette grève perturbe sérieusement les services relevant de la direction générale. Les usagers ne savent plus à quel saint se vouer, car leurs dossiers sont en souffrance. Et cela commence à durer.

### Téléphonie mobile: des forfaits qui ne durent plus!

C'est le constat fait il y a quelques semaines par les abonnés de MTN, une des deux plus grandes sociétés de téléphonie mobile au Congo. Les forfaits ne durent plus. Lorsque vous finissez un appel, «*le message qui vous disait le coût de l'appel et le nombre de minutes qui vous restent a lui aussi disparu*», se plaint un client.

### Motos surchargés

La plupart des conducteurs de motos Djakarta ne respectent pas le code de la route. Non seulement ils roulent tantôt à droite, tantôt au milieu de la chaussée, mais ils se permettent de surcharger leur engin en roulant à trois sur une moto fabriquée pour porter deux personnes. Les agents de l'ordre devraient ouvrir l'œil et sévir devant de tels agissements.



ECONOMIE

La République du Congo et la société ARISE IIP s'entendent pour développer deux zones industrielles

Conscientes de ce que l'émergence du Congo est tributaire de la diversification de son économie, elle-même dépendante à plus de 70% du pétrole, les autorités congolaises misent sur tous les mécanismes susceptibles de diversifier les sources d'entrer d'argent. C'est ainsi qu'Integrated Industriels Platforms (ARISE IIP), (développeur et opérateur d'écosystèmes industriels), et les autorités congolaises ont convenu, jeudi 2 juin dernier d'un partenariat à Brazzaville, en vue de développer les zones industrielles de Pointe-Noire et de Ouesso. Cet accord contribuera à l'industrialisation des secteurs stratégiques de la République du Congo.



Pendant la conclusion du partenariat

L'accord dit que, ARISE IIP investira 150 millions d'euros dans le développement de la zone industrielle de Pointe-Noire et d'un port minéralier. Ce projet entre dans le cadre du partenariat public-privé entre ARISE IIP et la République du Congo, chacun détenant respectivement une part de 70 % et de 30 %. La plateforme industrielle aura pour but de promouvoir et d'attirer les investissements multisectoriels et commerciaux dans le pays, et de développer les industries de transformation du bois et des produits agroalimentaires de première, deuxième ou troisième transformation.

La zone et le port minéralier occuperont une superficie de 2700 hectares, et concentreront leurs activités sur la transformation du bois, des produits agricoles et autres processus de transformation. Le protocole d'entente comprend également le développement de la zone industrielle de Ouesso, également sous forme de partenariat public-privé entre ARISE IIP (70 %) et la République du Congo (30 %).

Les délais opérationnels des deux projets seront définis en fonction des résultats de l'étude de faisabilité en cours et qui devrait être finalisée d'ici trois mois. Les deux zones devraient stimuler le marché de l'emploi, avec la création d'environ 5.000 postes d'ici à 2025, doper les exportations et contribuer aux priorités de développement du Gouvernement, définies dans le plan national de développement (PND) 2022-2026.

Pour Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, cet accord est un exemple de plus, qui démontre l'attractivité de l'économie congolaise et la matérialisation de nos efforts pour accroître sa compétitivité. «ARISE IIP, notre partenaire de confiance dans ce projet, a démontré ses capacités à réaliser dans les délais impartis des projets de grande envergure à travers l'Afrique, tout en mettant l'accent sur la transformation locale des matières premières. Nous sommes confiants dans leur capacité à construire deux zones économiques compétitives et durables qui apporteront de la valeur à nos ressources naturelles.»

Pour sa part, Gagan Gupta, fondateur et PDG d'ARISE IIP a déclaré: «Nous sommes très honorés d'être en mesure de soutenir les autorités congolaises dans le développement de ces infrastructures industrielles, et contribuer ainsi au PND de la République du Congo. En mettant à profit notre expérience dans la gestion des zones industrielles, nous voulons faire du Congo un des leaders régionaux dans la transformation des matières premières, telles que le bois et les ressources agricoles, parmi d'autres processus de transformation industrielle. Nous sommes pleinement engagés à bâtir une industrie durable au Congo, en étroite collaboration avec le Gouvernement.»

Ces dernières années, ARISE IIP a développé ses activités en Afrique, avec actuellement 12 zones industrielles intégrées accélérant, ainsi, l'industrialisation du continent. Pour référence, au Gabon, ARISE IIP gère la GSEZ (Zone économique spéciale du Gabon) et ses activités de transformation de bois, à l'origine de 16 000 créations d'emploi, ayant attiré 12 000 investisseurs et ayant permis au Gabon de passer de simple exportateur de grumes au 2° producteur et exportateur mondial de placages et le premier en Afrique.

Marcellin MOUZITA

FORUM SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Le Congo favorable à l'investissement national et étranger

Les rideaux du premier forum sur le partenariat public-privé sont tombés le 31 mai 2022 à Kintélé. A cette occasion, Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale, a exprimé la volonté du Gouvernement à soutenir les investisseurs nationaux et étrangers.

Le ministre de la Coopération internationale a indiqué que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour implémenter de façon efficiente le partenariat public privé dans l'écosystème économique, tout en poursuivant ses efforts dans l'amélioration du climat des affaires. «Ce forum nous a permis de mutualiser nos connaissances et d'interconnecter nos expertises sur le partenariat public privé. Il nous appartient dès à présent de capitaliser toutes les contributions». Clôturent les travaux, Denis Christel Sassou-Nguesso a réitéré le souhait de voir investir au Congo toutes catégories d'investisseurs. «Nous sommes prêts à vous accompagner et à vous assister car nous sommes persuadés que

le secteur public et le secteur privé sont deux maillons d'une même chaîne ayant pour finalité l'édification de notre économie nationale et le partenariat public-privé est le dispositif qui incarne le mieux cette vision». Par ailleurs, il a remercié les participants pour les contributions apportées, afin d'enrichir les réflexions sur le partenariat public-privé au Congo. «Les différentes interventions qui se sont succédées nous ont conforté dans la vision que le Gouvernement considère le partenariat public-privé comme mode innovant de financement de projets présentant l'avantage de servir d'alternative à l'endettement public tout en étant un accélérateur de croissance pour porter la diversification économique»,



Vue partielle de l'assistance

a-t-il renchéri. Ces deux jours d'échanges ont été enrichissants pour les participants venus de divers horizons. A signaler que plusieurs thèmes ont été développés, à l'instar de: «Comment rendre le climat des affaires attractif en République du Congo». A travers ce panel, le Gouvernement a exposé sa vision qui consiste à s'allier avec

des partenaires privés, dans la perspective gagnant-gagnant, afin de booster certains secteurs économiques. «A travers ce forum nous avons déjà fait un grand pas, mais l'objectif est de poursuivre la marche ensemble», a conclu le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

INVESTISSEMENT

Des hommes d'affaires français explorent le Congo

En séjour au Congo dans le cadre du premier forum sur le partenariat public-privé tenu les 30 et 31 mai 2022, une délégation des investisseurs français regroupés au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France a conféré avec Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé. C'était le 31 mai à Kintélé.

Avant à sa tête le conseiller Afrique, Proche-Orient de la CCI Paris Île-de-France, Zoubir Rabia, les investisseurs français sont venus scruter les opportunités d'affaires en République du Congo, dans le cadre justement du partenariat public-privé. Le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso a réitéré le soutien du Congo aux investisseurs étrangers. «Nous avons plusieurs entreprises qui, pour certaines, sont au Congo pour la première fois, elles sont venues voir, échanger avec les futurs partenaires, afin d'envisager une collaboration beaucoup plus forte dans l'avenir sur le Congo», a déclaré Zoubir Rabia. Aussi, a-t-il poursuivi: «Les pers-

pectives, je pense que c'est pour le groupe Galileo qui a déjà un partenariat ici, ensuite la société AAA qui a déjà fait des opérations au Congo. Pour les trois autres, c'est pour la première fois qu'elles viennent au Congo. Je pense que toutes ont d'excellentes perspectives puisque nous avons validé leurs projets pour venir ici, préalablement avec les équipes d'UNI-Congo qui organisent des rendez-vous avec ces partenaires potentiels». Le partenariat public-privé augure donc un lendemain promoteur pour la croissance du Congo. Cela s'explique entre autres, par la présence des entreprises françaises au forum, pourvues en matière de sécuri-



Les deux parties après l'échange

sation des bâtiments et contrôle d'accès, de formation sur la transformation de la viande... La chambre de commerce et d'industrie de la région Paris - Île-de-France (CCI Paris Île-de-France) est l'une des 163 chambres de commerce et d'industrie françaises. C'est un établissement public à caractère administratif administré par 98 élus chefs d'entreprises, bénévoles et élus

pour cinq ans. Elle représente environ 800 000 entreprises dans les huit départements de la région Île-de-France: Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise et intervient dans plusieurs domaines liés à la vie économique et d'entreprise.

E.M.-O.

employeur. Lui qui est un ancien séminariste, défend avec fierté sa foi de chrétien catholique pratiquant. Références bibliques à l'appui, il a tenu à mettre à la

disposition des jeunes les outils essentiels pour atteindre leurs objectifs et réussir dans la vie. Il a salué comme les jeunes eux-mêmes cette nouvelle initiative du curé de la paroisse l'abbé Abraham Nguouama, en collaboration

avec la Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse. A partir de sa propre expérience et aussi de beaucoup d'autres exemples

chaque jeune sommeille une mine de potentialités et talents à capitaliser. Il a pensé donner gratuitement aux jeunes ce que lui-même a reçu gratuitement. Attaché aux valeurs universelles de l'expérience pratique ou concrète, l'expert a éclairé les jeunes sur la réussite qui ne dépend pas uniquement des moyens financiers ni des diplômes, mais des projets et objectifs bien précis, avec un idéal bien mûri et conçu pour atteindre le but. Aussi, les a-t-il exhortés à croire en eux mais surtout à avoir pleine confiance de ce qu'ils sont et font.

Cette conférence a été étayée par le témoignage de Brechie Ntadi, formatrice et promotrice des ateliers NOB, un modèle social, qui s'est forgé grâce à la conviction de ses talents, sa détermination et un travail acharné. Ce qui lui a valu la bienveillance de nombreux bienfaiteurs et mécènes dont Mme Antoinette Sassou-Nguesso.

A l'issue de la conférence,

Brechie Ntadi a meublé la partie par une exposition de ses créations artistiques faites des bijoux et divers objets fabriqués à partir des matériaux locaux. Pour l'abbé Abraham Nguouama, ces espaces de dialogue et de formation ne devraient pas se limiter exclusivement aux jeunes de sa paroisse. Il s'agit d'intéresser les autres jeunes du doyenné ou de la zone pastorale de Sangolo, afin de faire bénéficier à toute la couche juvénile de telles expériences. Venus nombreux, les jeunes ont écouté attentivement le conférencier et participé aux échanges de façon interactive.

Basée dans la Cité de l'OMS Afrique, la paroisse Saint Pie X et son curé ont pris l'option de profiter à bon escient des dividendes du voisinage historique avec cette agence de l'ONU spécialisée dans la santé, regorgeant des cadres et experts à l'expérience multidimensionnelle.

Aristide Ghislain NGOUMA



Egide Rwamatwara et Brechie Ntadi pendant la conférence

disposition des jeunes les outils essentiels pour atteindre leurs objectifs et réussir dans la vie. Il a salué comme les jeunes eux-mêmes cette nouvelle initiative du curé de la paroisse l'abbé Abraham Nguouama, en collaboration

avec la Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse. A partir de sa propre expérience et aussi de beaucoup d'autres exemples

INSERTION SOCIALE

Aider les jeunes à prendre en main leur destin

Comment réussir dans la vie? C'est le thème choisi par la paroisse Saint Pie X de l'OMS à Brazzaville, débattu lors d'une conférence donnée vendredi 3 juin 2022 par Dr Egide Rwamatwara, administrateur principal des ressources humaines au Bureau régional de l'OMS Afrique à Brazzaville. Cette conférence fait suite à celle du 8 mars qui avait réuni un panel de conférenciers, dont le professeur

Francine Ntoui, biologiste, présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale. Elle avait pour thème: «La place de la femme dans la société». Dans son intervention, l'expert a préféré mettre en exergue sa qualité de chrétien catholique. Fréquentant depuis deux décennies cette paroisse, le conférencier a mis en exergue son identité chrétienne au lieu de celle d'expert de l'OMS son

CONGO-ALGERIE

## Asseoir des passerelles de coopération énergétique entre Alger et Brazzaville

La coopération entre le Congo et l'Algérie est au beau fixe. En témoignage la visite de travail qu'a effectuée à Alger du 21 au 25 mai 2022, Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, président en exercice de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Une visite au cours de laquelle le ministre congolais a été reçu en audience le 22 mai par le Président algérien, Abdelmadjid Tebboune.

Répondant aux questions d'usage des journalistes, à l'issue de l'audience, en présence du ministre algérien de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que sa visite traduit la volonté commune dans le domaine stratégique et vital du gaz et du pétrole, et ce, à la lumière des relations politiques, diplomatiques et culturelles unissant le Congo et l'Algérie. «Tous ces facteurs nous permettent de consacrer une coopération solide dans le domaine énergétique, notamment le pétrole et le gaz, au niveau des deux ministères et des deux sociétés nationales d'énergie...». La SONATRACH (NDLR: Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) est une référence au niveau africain et mondial dans le domaine énergétique», a-t-il poursuivi. Avant de révéler que le Congo oeuvrait à développer le partenariat entre la SONATRACH et la SNPC dans

le domaine des hydrocarbures. «Nous attendons du soutien de la part de votre grande société qui jouit d'une expérience avérée, notamment dans le domaine de l'industrie du gaz, maîtrisée par SONATRACH (...). Nous souhaitons asseoir des passerelles de coopération énergétique entre Alger et Brazzaville, à travers lesquelles nous ouvrirons des perspectives prometteuses de partenariat entre les deux pays et en Afrique», a ajouté le ministre Itoua. Qui a, par ailleurs, affirmé la volonté du Congo de travailler de concert avec l'Algérie pour développer le commerce intra-africain, mettant l'accent sur le rôle de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAF), qui, a-t-il dit, nécessite davantage de soutien, en particulier de la part des pays producteurs d'énergie. Le ministre congolais a également souligné la nécessité pour l'Afrique d'être «forte et unie, parlant d'une seule voix, pour construire une stratégie spécifique au continent afin d'être au diapason des transitions



Bruno Jean Richard Itoua et Mohamed Arkab

énergétiques».

Le séjour du ministre des Hydrocarbures a été également marqué par un tête-à-tête avec son homologue, élargi aux délégations des deux pays.

Le procès-verbal des discussions paraphé par les deux ministres prévoit l'échange d'expériences dans le domaine de l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire qui régit l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, mais aussi le développement de la formation et du développement du capital humain.

Il sera, notamment, question de la possibilité d'intervention de la SONATRACH et ses filiales au Congo dans les services pétroliers et la fourniture d'équipements, ou encore dans le

domaine de l'amont pétrolier et gazier dans ce pays.

Ce document prévoit également le renforcement du cadre de coopération entre la SONATRACH et la SNPC.

Des visites techniques au niveau des installations gazières d'Arzew, au Centre de recherche et développement (CRD) et à l'Institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdès, ont ponctué le séjour du ministre Itoua.

La délégation congolaise a, en outre, eu des rencontres au niveau de la SONATRACH et des agences de régulation du secteur: l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures et l'Autorité de régulation des hydrocarbures.

Véran Carrhol YANGA

DIGITALISATION

## Canal box double sa vitesse de débit

Un produit du Groupe GVA, canal box a pour activité la commercialisation de son expertise, à travers la fibre optique et l'internet très haut débit. Son directoire vient de présenter ses nouvelles offres, au cours d'une conférence de presse animée par Yan Leguenn, son directeur général, le 24 mai 2022 à Brazzaville.



Yan Leguenn et Margarita Moukoko, pendant la conférence de presse

Ces nouvelles offres vont accompagner les entreprises et certains ménages vers la digitalisation. Présent dans sept pays à travers l'Afrique. Le produit canal box a été présenté à Pointe-Noire en avril 2019 et à Brazzaville, en avril 2021. En présence de Mme Margarita Moukoko, directrice commerciale et Marketing, Yan Leguenn a réaffirmé l'engagement du Groupe GVA à soutenir le développement socio-économique du Congo, à travers l'appui considérable aux entreprises les plus innovantes et aux ménages. «En trois d'existence, près de 250 emplois directs et indirects ont été créés. Le monde se digitalise, les entreprises et les ménages doivent se mettre en ordre de bataille pour affronter les grands défis de l'heure. Canal box vient de doubler sa capacité d'intervention et sa vitesse qui passe désormais de 10 Mb/s à 50 Mb/s et de 50 Mb/s à 200 Mb/s par la qualité des offres proposées: offre start de 10 Mb/s en illimité avec installation de la box, pour un montant de 5.000 FCFA, plus l'abonnement mensuel de 25.000 FCFA, avec cinq appareils connectés en simultané, la navigation internet et les réseaux sociaux», a fait savoir le directeur général. «Offre premium avec une puissance en version fibre de 50 Mb/s en illimité, plus l'installation gratuite de la box et l'abonnement mensuel de 45.000 FCFA, pour quinze appareils connectés en simultané», a-t-il renchérit. Le client a la possibilité de faire le téléchargement ultra-rapide des fichiers volumineux avec la vidéo surveillance...

Le paiement peut s'effectuer par mobile money ou via l'application BGFI mobile money. Ces offres permettent l'accès à l'internet très haut débit pour un réseau privé multisites. Canal box entend booster la compétitivité de l'entreprise avec la fibre optique par l'augmentation du débit.

Les arrondissements déjà éligibles où connectés sont: Baongo, Poto-poto, Mounkali, Ouenzé, Mfilou. Reste le déploiement dans d'autres localités comme Pointe-Noire dans l'objectif d'atteindre 300 abonnés. L'objectif de ces changements est de revisiter les offres avec les nouvelles capacités, à travers l'augmentation du débit. Ces offres qui sont 5 fois plus rapide et plus facile permettent la connexion des nouveaux quartiers à Brazzaville et à Pointe-Noire. Canal box fait l'accompagnement et garantie le niveau de service aux entreprises avec la rapidité des débits. A cela s'ajoutent la disponibilité maximale et la sécurité des liens.

Pascal BIOZI KIMINO

Les participants ont échangé avec Mme Olga Mireille Kabanabanda sur les modalités de transfert des équipements laissés par le PCPA. Les membres du REDYCC ont défini l'orientation de la politique générale du REDYCC. La session a été aussi un moment pour chaque membre du réseau de mieux connaître ses attributions. La coordonnatrice exécutive du PCPA a rappelé les motivations

2019 que nous nous sommes impliqués dans la réflexion pour aboutir aujourd'hui à ce réseau pour comprendre la nécessité de rester ensemble. Ce qui nous réunit, c'est l'envie de continuer et de travailler ensemble. Cela a été notre leitmotiv après le PCPA.»

A la clôture de la session, Blanchard Ngouala a déclaré: «Nous avons opté pour une vision commune, c'est-à-dire de travailler ensemble en vue de devenir des leaders incontournables dans le dialogue avec les pouvoirs publics. L'ambition est noble. Mais, nous ne pourrions réaliser cette ambition que si nous nous inscrivons dans la dynamique du Gouvernement avec la mise en œuvre effective du plan national de développement (PND) 2022-2026. Pour ce faire, nous appelons de vive voix toutes les organisations de la société civile et les dynamiques constituées qui ne sont pas encore membres du réseau de venir pour être ensemble avec le réseau parce que le travail du réseau repose en premier lieu sur les dynamiques collectives et nationales sur toute l'étendue du territoire national».

Ph. B.

FORET

## Valider la norme en matière de certification de la gestion forestière durable

L'ONG Programme africain de certification forestière (PAFC) a validé le samedi 28 mai 2022, la norme du système de certification de la gestion durable des forêts du bassin du Congo. C'était au cours d'une assemblée générale extraordinaire réunissant les représentants des administrations publiques impliquées dans la gestion des forêts, les entreprises forestière et la société civile. La norme validée va régir un autre système de certification dans la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo, impliquant le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Les travaux étaient placés sous la présidence de Brice Séverin Pongui, président du bureau exécutif du PAFC Congo, en présence de Guillaume Mexan Tabaka, inspecteur au ministère de l'Economie forestière, vice-président chargé de la norme et Achille Tsieta, consultant point focal, représentant la société forestière la Congolaise industrielle de bois (CIB Olam).

Le PAFC Congo est membre d'un réseau des trois ONG de la sous-région Afrique centrale (Cameroun, Congo et Gabon). Ces trois organisations sont impliquées dans le cadre d'un processus de la validation d'une norme de certification en matière de la gestion durable des forêts. «Cette norme va s'appliquer dans les trois pays. Nous avons donc validé la norme qui a été élaborée par un groupe de travail multi acteurs sous régional. Comme la procédure l'exige, il faut que chaque organisation nationale de normalisation puisse valider la norme avant qu'elle ne soit opérationnelle», a expliqué Brice Séverin Pongui. Le document porte le titre «Gestion durable des forêts et exigences». Il comprend six principales exigences, entre autres, celle liées à la production soutenue du bois, aux conditions de vie des travailleurs évoluant dans les sociétés forestières. Cette norme tient compte des dimensions essentielles portant sur le plan économique, envi-

ronnemental et social. Elle doit d'abord être appliquée par les sociétés forestières. Avec cette norme, l'Etat est soutenu par les organismes privés pour l'aider à contrôler la gestion de la forêt jusqu'à la commercialisation du bois au niveau national et international. Les marchés internationaux deviennent de plus en plus exigeants en matière de bois certifié, a conclu Brice Séverin Pongui.

Le représentant de la société forestière CIB-OLAM, Achille Tsieta a déposé, sa position sur la norme: «Cette norme est



Guillaume Mexan Tabaka, Brice Séverin Pongui et Achille Tsieta

un document qui s'ajoute aux différents documents que nous avons. C'est un label qui s'ajoute aux précédents que nous avons ici qui va contribuer à la gouvernance forestière comme tous les autres. Toutes les obligations et les certifications ne sont pas

contraignantes pour nous, étant donné que nous avons déjà la preuve d'une bonne gouvernance. Ce que nous voulons, c'est la légalité et la traçabilité».

Philippe BANZ

### SESSION INAUGURALE DU RESEAU DES DYNAMIQUES COLLECTIVES DU CONGO

## Adoption du plan d'actions et du budget prévisionnel

Le réseau des dynamiques collectives du Congo (REDYCC), ex Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), a au cours de sa session inaugurale tenue du 26 au 28 mai 2022 adopté son plan d'actions des sept mois restants de cette année et le budget prévisionnel y afférent.

Les travaux se sont déroulés au siège de l'OSC Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER), à Brazzaville. Sous la présidence de Blanchard Ngouala, coordonnateur national du REDYCC, en présence des membres du bureau exécutif. La réunion a permis, d'une part, de favoriser les échanges sur les éléments structurants de la feuille de route et son budget pour les sept mois restants de cette année 2022, et

d'autre part, faire accélérer le processus de la reconnaissance du REDYCC.

Le budget prévisionnel validé se chiffre à 7.450.000 FCFA. Les textes juridiques passés en revue ont subi un toilettage et seront déposés auprès des pouvoirs publics pour la reconnaissance officielle du REDYCC. Parmi les actions prioritaires figurent que va supporter le budget figurent les missions de supervision à l'horizon à l'intérieur du pays pour la redy-



Les membres du réseau

namisation des structures. Il est prévu également l'acquisition du siège du réseau.

qui ont poussé les acteurs de la société civile à garder la flamme du PCPA. «C'est depuis



SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEDEAO

# Les sanctions contre les putschistes d'Afrique de l'Ouest reportées

Réunis dans la capitale du Ghana Accra, en sommet extraordinaire, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont séparés samedi 4 juin 2022. Ils ne se sont pas entendus sur les sanctions à l'encontre des juntes au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, et se retrouveront le 3 juillet prochain dans la même capitale du Ghana.

Ce sommet a été organisé dans le but de décider d'atténuer ou de durcir les sanctions contre le Mali, le Burkina Faso et la Guinée, où les juntes arrivées au pouvoir par la force n'entendent pas le quitter. La décision est reportée à un sommet ultérieur, prévu le 3 juillet.

Selon un participant au sommet, les chefs d'Etat n'avaient pas réussi à s'entendre, surtout sur le Mali. Les dirigeants devaient notamment dire s'ils maintenaient, allégeaient voire levaient les sévères mesures de rétorsion infligées au Mali le 9 janvier de cette année pour stopper le projet des militaires de gouverner cinq années de plus. Le Burkina Faso, autre pays sahélien pris dans la tourmente jihadiste, et la Guinée ne sont suspendus que des organes de la CEDEAO. Mais les juntes au pouvoir entendent y rester trois ans et exposent leur pays aux foudres de la CEDEAO.

En moins de deux ans, l'Afrique de l'Ouest a connu des coups de force des militaires. La CEDEAO alarmée du risque de contagion des coups d'Etat



Les dirigeants ouest-africains n'ont pas définitivement planché sur les grands dossiers de leur région

dans la région depuis 2020, multiplie les sommets, les médiations et les pressions pour abrégier les périodes de transition avant un retour des civils à la direction de leur pays. L'organisation se heurte aux résistances des nouveaux hommes forts de ces pays qui ont connu des putschs.

Pour demeurer au pouvoir, les nouveaux gouvernants militaires invoquent la gravité des crises auxquelles ils sont confrontés: sécuritaire au Mali et au Burkina, sociale et politique dans les trois pays. Ils veulent avoir le temps nécessaire pour ce qu'ils présentent comme leur entreprise de refondation de leur Etat et pour l'organisation d'élections crédibles. Face à la CEDEAO, ils se drapent dans la prééminence de la souveraineté nationale sur les règles de gouvernance ouest-africaines.

Au Mali, launte s'est déditée de

son engagement initial pris sous la pression de la CEDEAO, à céder le pouvoir au bout de 18 mois après des élections promises en février 2022. Quant elle a envisagé cinq années supplémentaires, la CEDEAO a sévi vigoureusement le 9 janvier, fermant les frontières et suspendant les échanges commerciaux et financiers, hors produits de première nécessité. Passé les protestations, les autorités ont ramené leur prétention à 24 mois. Jusqu'alors, la CEDEAO a consenti au maximum à un délai de seize mois et indiqué que les sanctions ne seraient levées progressivement que quand le Mali présenterait un calendrier acceptable. Différents protagonistes ont fait savoir qu'il y avait l'espace pour un compromis. Pour la Guinée, la CEDEAO devrait prendre des mesures et a déjà annoncé le gel des avoirs financiers des membres de la

unte et de leurs familles. Les membres de launte ont l'intention de voyager au sein de la CEDEAO. Le Burkina semble plus raisonnable, au président de l'Union africaine.

Le sommet de mars dernier avait brandi au Burkina le même ultimatum qu'à la Guinée. Mais à la demande de launte, la CEDEAO a dépêché fin mai une mission de trois jours pour évaluer la situation dans ce pays, où les attaques jihadistes sanglantes se succèdent.

Au sommet d'Accra, le rapport de la mission soumis samedi 4 juin aux participants relève que «la situation humanitaire et sécuritaire reste difficile». Pour ce faire, Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la CEDEAO a dit, «qu'il faut évidemment prendre la mesure de cette situation».

A.P MASSAMBA

CONFLIT

## En Russie, Macky Sall a contribué à l'accalmie dans la guerre en Ukraine

Président en exercice de l'Union africaine, le Président sénégalais Macky Sall s'est rendu en Russie pour s'entretenir, vendredi 3 juin dernier, avec son homologue russe Vladimir Poutine à Sotchi. Cette visite s'est inscrite dans le cadre des efforts que mène la présidence en exercice de l'Union africaine pour contribuer à l'accalmie dans la guerre en Ukraine, et à la libération des stocks de céréales et de fertilisants dont le



Vladimir Poutine et Macky Sall lors de leur rencontre

blocage affecte particulièrement les pays africains.

Durant cette visite qui s'est déroulée également sur fond de crainte de crise alimentaire a aussi permis à Macky Sall de demander à Vladimir Poutine de prendre conscience que les pays africains sont des victimes de la guerre en Ukraine. Le Président de l'Union africaine s'est cependant dit rassuré au sortir de son entretien avec son homologue russe. «Nous sortons d'ici très rassurés et très heureux de nos échanges. J'ai trouvé le Président russe engagé et conscient que la crise et les sanctions créent de sérieux problèmes aux économies faibles, comme les économies africaines», a-t-il déclaré.

Vladimir Poutine a poursuivi Macky Sall, a évoqué «plusieurs moyens de faciliter l'exploitation, soit par le port d'Odessa, qui doit toutefois être déminé, soit par le port de Marioupol, qui a récemment repris du service avec la conquête de la ville par Moscou, ou encore par le Danube ou la Biélorussie», a-t-il dit.

Le président Macky Sall a par ailleurs relevé que «les tensions alimentaires avaient été aggravées par les sanctions occidentales, qui affectent la chaîne logistique, commerciale et financière de la Russie. Il a appelé à ce que le secteur alimentaire soit hors des sanctions imposées par les occidentaux contre Moscou». En raison de ces mesures punitives, «nous n'avons plus accès aux céréales venant de Russie, mais surtout aux engrais. Et cela crée de sérieuses menaces sur la sécurité alimentaire du continent», a-t-il précisé.

En revanche Vladimir Poutine a rappelé le soutien de l'Union soviétique aux pays africains dans la lutte contre la colonisation et vanté le développement des relations russo-africaines. «La Russie est du côté de l'Afrique dans sa lutte contre le colonialisme».

Rappelons qu'au début de l'entrevue, le président sénégalais, qui était accompagné du Chef de la Commission de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, avait demandé à Vladimir Poutine de prendre conscience que l'Afrique était victime de la situation de crise dans le secteur alimentaire. De même, il a rappelé que la majorité des pays africains avait évité de condamner la Russie lors de deux votes de l'ONU, et, qu'avec l'Asie, le Moyen-Orient ainsi que l'Amérique latine, une bonne partie de l'humanité avait préféré se tenir à l'écart du conflit.

Notons cependant que, l'ONU craint un ouragan de famines, essentiellement dans des pays africains qui importaient plus de la moitié de leur blé d'Ukraine ou de Russie.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

## Les victimes d'Hissène Habré toujours en attente d'indemnisation

Les organisations de la société civile et les victimes de crimes et répression sous le régime d'Hissène Habré ont appris, avec stupéfaction et désolation, la mort de celui qui avait dirigé le Tchad d'une main de fer de 1982 à 1990.

Mort à 79 ans au Sénégal, l'ancien président tchadien avait été condamné à la prison à vie en mai 2016 pour crimes contre l'humanité par les Chambres africaines extraordinaires, une juridiction créée suite à un accord entre le Sénégal et l'Union africaine. Des chambres qu'il a récuses et devant lesquelles il a refusé de se défendre durant tout le procès.

«Sa mort devrait plutôt interpeller les autorités sénégalaises et tchadiennes et même l'Union africaine pour que sur toute la ligne, le processus d'indemnisation soit un peu accéléré, parce que jusque-là les biens de Hissène Habré ne sont pas saisis et les victimes ne peuvent pas continuer à se nourrir de promesses», a déploré Clément Dokot Abaifouta, président de l'association des victimes et crimes sous le régime de Hissène Habré.

«Ce n'est pas une mendicité mais une question de droit et les victimes attendent toujours leurs indemnisations», a déclaré Mme Naomie, malade, couchée sur le lit. «Je suis vraiment humain mais son décès ne me dit rien du tout», ajoute-t-elle.

Pour le défenseur des droits de l'homme Dobian Assingar, qui faisait partie de ceux qui ont accompagné les victimes dans toutes leurs démarches ayant abouti à la condamnation de Hissène Habré, la mort d'un être humain ne peut pas être une occasion de réjouissance.

Pour lui, «les défenseurs des droits de l'homme se sont battus pour que chaque être humain soit en vie, y compris Hissène Habré lui-même». «Mais comme il a causé du tort à la société tchadienne, nous lui avons porté plainte pour qu'il puisse répondre de ses actes mais nous ne l'en voulons pas jusqu'à la mort»,



Les victimes du régime Habré réclament toujours réparation

a précisé Dobian Assingar. «Pour nous, toutes les vies humaines se valent que ce soit pour lui ou tous ceux qui ont péri dans les geôles de son règne. Nous aurions souhaité que tout le monde soit en vie et lui particulièrement afin que tout le tort qu'il a créé à la société tchadienne puisse servir de leçon à ceux qui dirigent le Tchad aujourd'hui et nous sommes prêt à le faire», a-t-il averti. Me Jacqueline Moudeina, avocate des victimes, la mort d'Hissène Habré ne peut pas empêcher le Tchad d'honorer ses engagements vis-à-vis des victimes. Le dossier doit

être repris après quelques semaines la gestion de ce décès, car les victimes attendent d'entrer dans leurs droits et le plus rapidement possible, explique l'avocate.

Pour rappel, une commission d'enquête tchadienne a estimé à 40.000 morts le nombre de personnes tuées durant la présidence de Hissène Habré. Parmi ces victimes, 4.000 ont été nommément identifiées. Le tribunal l'avait condamné à indemniser plus 7.000 victimes à hauteur de 82 milliards de FCFA. L'Etat tchadien doit aussi verser 50% de ce montant.

Gaule D'AMBERT

Tarifs d'abonnement

<b>Congo</b>		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
<b>1 an</b>		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
<b>France, Afrique Francophone</b>		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Bureau de la Représentation au Congo  
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – Brazzaville

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE**  
**LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO, RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL, POUR L'APPUI A LA RIPOSTE DE L'EPIDEMIE DE ROUGEOLE AU CONGO**  
**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Congo est en épidémie de rougeole. Des flambées épidémiques ont été confirmés depuis 2021 dans 21 districts sanitaires des neufs des douze départements que compte le pays. Les performances de la vaccination systématique au cours des trois dernières années, n'ont pas été satisfaisantes pour garantir une immunité collective ; l'incidence de la rougeole au niveau national est par ailleurs, restée largement au-delà des objectifs d'élimination.

La dernière campagne nationale contre la rougeole et la rubéole au Congo a été organisée en 2019. Elle était couplée à l'introduction de l'antigène contre la rubéole dans le programme élargi de vaccination.

L'analyse de risque globale réalisée cette année montre que les districts sanitaires de Pointe-Noire et Brazzaville sont à risque élevé de la survenue des épidémies de rougeole. Les projections du profil immunitaire mettent en exergue une accumulation de susceptibles assez importante chez les enfants de 0-59 mois car les couvertures vaccinales en vaccin anti-rougeoleux-rubéoleux sont restés en deçà de 80% pendant ces 03 dernières années. Ainsi, le pays envisage organiser une riposte sur l'ensemble des départements du pays.

**DESCRIPTION DU POSTE**

Sous la supervision du Représentant de l'OMS Congo et en étroite collaboration avec le Point Focal du programme de vaccination du bureau de l'OMS Congo, le consultant va appuyer le pays à conduire l'élaboration/finalisation et à mettre en œuvre le plan de réponse aux épidémies.

- Soutenir la coordination des partenaires locaux sur la base de l'évaluation des risques;
- Organiser l'investigation détaillée en tant que besoin, sur les épidémies et la planification de la réponse à l'épidémie;
- Apporter un appui à la conduite de l'analyse causale et à l'identification des interventions visant à améliorer la mise en œuvre des stratégies d'élimination de la rougeole dans le pays d'affectation;
- Fournir une assistance technique pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la réponse aux épidémies de rougeole au niveau national;
- Renforcer la coordination des activités de réponse aux épidémies et soutenir la mobilisation des ressources parmi les agences partenaires;
- Assurer le suivi régulier de la situation épidémiologique, la classification des épidémies par grade afin de mobiliser les ressources pour une réponse rapide;
- Assurer la coordination, le renforcement des capacités et la supervision de la réponse aux épidémies.

**COMPETENCES QUALIFICATIVES REQUISES**

**Qualification:** les candidats doivent être titulaires

d'au moins un doctorat en médecine, une maîtrise en santé publique ou avoir une formation post-universitaire équivalente en épidémiologie. Le consultant doit être disponible et libre de tout engagement avec le Gouvernement, notamment le Ministère de la Santé pendant la période de consultation.

**Expérience:** les candidats doivent avoir une expérience dans la surveillance des maladies évitables par la vaccination dans le contexte africain, de l'investigation sur le terrain des épidémies et des opérations de réponse aux épidémies.

**Grade de NOC:** le Barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé.

**Durée de la consultation:** elle sera de trois mois  
**Lieu d'affectation:** Brazzaville avec des missions dans le département du pays.

**Date de publication:** 10 juin 2022

**ENVOI DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation, le CV et les justificatifs des diplômes doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le Vendredi 24 juin 2022 à 12h00mn.

**N.B.:** l'OMS est un espace non-fumeur. L'Organisation ne recrute pas de consommateurs de tabac sous quelque forme que ce soit.

L'OMS ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus, ni de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.

**Avis d'Appel d'Offres**  
*Financement: Budget de l'Etat 2022*

**Appel d'Offres AON 01/MHC/CGMP-2022 FRN**  
**Relatif à:**  
**«L'Acquisition des Equipements Informatiques»**  
**en 03 lots.**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 235 du 27 avril 2022.

2. Le Ministère des Hydrocarbures a sollicité et obtenu des fonds dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2022, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à:

- la réhabilitation du réseau électrique,
- l'acquisition des équipements informatiques et
- la réhabilitation du réseau informatique.

3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture. Il est spécifié que ces lots peuvent être attribués séparément, le cas échéant.

4. La passation des Marchés sera conduite

par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures (Rond point Place de la République), 7ème étage de l'immeuble des Mines et Energie, bureau du Directeur des Etudes et de la Planification, Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique (par mail, clé

USB ou par CD), à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125.000) FCFA.

8. Les offres accompagnées d'une garantie en caution bancaire ou chèque certifié de 1% du montant du marché, devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le 16 juin 2022, à 12 heures 30 mn.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Salle de Réunions du 4ème étage de l'immeuble des Mines et Energie (Rond-point Place de la République), le 16 juin 2022 à 13 Heures 30 mn.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

*Fait à Brazzaville, le 18 mai 2022*

Pour la Personne responsable  
des marchés publics

P.O, le Directeur de Cabinet

**Professeur Macaire BATCHI**

CELEBRATION DE LA PENTECOTE A SAINT-ESPRIT DE MOUNGALI

## Mgr Bienvenu Manamika a confirmé 327 chrétiens

En communion avec l'Eglise universelle, la paroisse Saint-Esprit de Mougali a célébré la solennité de la Pentecôte, dimanche 5 juin 2022, coïncidant ainsi avec le 71ème anniversaire de cette paroisse fondée par le père Auguste Durand, prêtre missionnaire spiritain, d'heureuse mémoire. Au cours de la messe de 10h présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo, 327 chrétiens ont reçu de ses mains, le sacrement de la confirmation qui fait d'eux désormais des adultes dans la foi chrétienne.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou conférant la confirmation à un chrétien

Ont concélébré cette messe, les abbés Albert Kimbembé, curé doyen du doyenné Sainte Anne, curé de la paroisse Saint Michel de La Base, Bertholin Bahoumina, curé de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, Ernest Tunta, Drys Presley Tavel Nkodia vicaires paroissiaux, Robert Mayulu Libali, Aimé Milongui, Daglish Kilolo, vicaires coopérateurs paroissiaux, Azer Emmanuel Bakouika, vicaire à Sainte Anne du Congo, Roncali Bakekolo, vicaire de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, le père Rodolphe Mboya Matona, vicaire à la paroisse anglophone catholique de Brazzaville, etc. Deux diacres ont accompagné l'archevêque dans la présidence de cette célébration eucharistique: les abbés Francis Kamara Sekiesse, secrétaire adjoint de l'archevêque, et Luc Boumpoutou, cérémoniaire de l'archevêque, stagiaire diaconal à la cathédrale Sacré-Cœur. Le tout sous l'animation de la chorale paroissiale La Colombe. 327 chrétiens de diverses paroisses: de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, de la paroisse Sainte Anne du Congo, de la Communauté du CHU, de la Communauté anglophone catholique, ont reçu le Saint-Esprit par l'imposition des mains de l'archevêque de Brazzaville, devenant ainsi des adultes dans la foi chrétienne et faisant d'eux des propagateurs aguerris et intrépides de la Bonne Nouvelle du salut, sur qui l'Eglise peut désormais compter. A l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a réconforté les chrétiens en leur parlant du «Mépritéper» autrement dit: M comme Mémoire, Pri comme prière, Té comme Témoignage et Per comme Persévérance. Il a révélé aux participants à la messe, que l'ami pharmacien qu'il lui avait prescrit ce médicament n'était autre que Jésus. L'archevêque a aussi encouragé les nouveaux confirmés à garder inébranlable leur foi chrétienne et à demeurer membres de l'Eglise catholique Romaine en résistant aux sollicitations de qui que ce soit, même à coup de corruption. «Soyons, soyez fiers d'être et de demeurer catholiques», a lancé le prédicateur aux participants à la messe. Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite de la confirmation au cours duquel les 327 chrétiens ont reçu chacun à tour de rôle le sacrement de



L'archevêque échangeant avec le curé doyen



Abbé Bertholin Bahoumina

la confirmation des mains de l'archevêque. La procession

été une occasion de témoigner l'affection, la sympathie et le réconfort à l'égard du pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville qui est venu célébrer pour la première fois l'eucharistie dans cette église arborant une architecture unique dans le panorama des églises de l'archidiocèse de Brazzaville. L'abbé Albert Kimbembé a prononcé le mot de remerciements à l'endroit de l'archevêque pour sa disponibilité. A sa suite, l'abbé Bertholin Bahoumina a lu les annonces paroissiales et quelques extraits du dernier Message des Evêques du Congo, de mai 2022, relatif aux élections législatives et locales de juillet 2022. Intervenant en dernier lieu, Mgr

doyen, le curé de Saint-Esprit de Mougali, ses confrères prêtres et tous les participants à la messe pour leur communion et participation active à cette solennelle eucharistie de la Pentecôte 2022. A signaler que la veille de cette Pentecôte, le samedi 4 juin 2022, l'archevêque a administré le sacrement de confirmation à 240 chrétiens en l'église Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari. Le lundi de Pentecôte, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a présidé la messe à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur organisée par le Renouveau charismatique de Brazzaville et clôturant ainsi le séminaire des Sept Semaines ouvert le lundi



Une vue des confirmés

des offrandes remarquablement animée par la chorale du jour a

Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié le curé

de Pâques, 18 avril 2022.

Gislain Wilfrid BOUMBA

DIMANCHE DE LA SAINTE TRINITE -C-

## «Méditer sur la sainte Trinité, c'est méditer sur le mystère de l'amour»

Textes: Pr 8, 22-31; Ps 8; Rm 5, 1-5; Jn 16, 12-15

Parler de la sainte trinité chers sœurs et frères nous plonge dans l'inexprimable exprimé, dans l'aphasie du discours et la syncope des mots. Car la trinité est un mysterium absolutum, la source éternelle de l'essence divine. Il s'agit du mystère de l'unique nature de Dieu en Trois personnes, Le Père, le Fils et le Saint Esprit. Le Père possède en plénitude la vie, le Fils la reçoit éternellement du Père, L'Esprit procède du Père et du Fils. Il s'agit d'une intime relation qui ne supprime ni la parfaite unité, ni la constante péricorèse, comme disent les grecs. La trinité comme le dit Saint Grégoire de Nysse va de «commencement en commencement par des commencements qui n'ont pas de fin». Les pères de l'Eglise distinguent la théologia et l'oikonomia, la trinité immanente et économique. La théologia désigne le mystère intime du Dieu Trinité; l'Oikonomia ce sont les œuvres de Dieu par lesquelles il se révèle et communique sa vie. C'est par l'Oikonomia que nous est révélée la Théologia; mais inversement; c'est la théologia qui éclaire toute l'Oikonomia. Les œuvres de Dieu révèlent qu'Il est en Lui-même; et inversement; le mystère de son Etre intime illumine l'intelligence de toutes ses œuvres. Il en est de même entre les personnes humaines; la personne se montre dans son agir; mieux nous connaissons une personne, mieux nous comprenons son agir. La trinité est un mystère de foi au sens strict, un des mystères cachés en Dieu qui ne peuvent être connus s'ils se sont révélés d'en haut. Dieu certes a laissé des traces de son être trinitaire dans son œuvre de création et dans sa révélation au cours de l'Ancien Testament. Mais l'intimité de son Etre comme Trinité Sainte, unité indissoluble de Dieu constitue un mystère inaccessible à la seule raison et même à la foi d'Israël avant l'incarnation du Fils de Dieu et la mission du Saint Esprit. Par ailleurs, chaque personne divine donne à la nôtre son empreinte; chaque rôle joué par l'une ou par l'autre, est exemplaire pour notre conduite et notre action. C'est évident pour la paternité (omne bonum a Patre); mais aussi pour l'Esprit filial (Filii in filio); et pour la liberté intérieure (in Paraclito). C'est aussi la trinité qui fonde la société dans le vivre ensemble. En effet, les trois personnes ne sont ni des nomades solitaires; ni un confus conglomérat, mais une communauté de personnes harmonisée par l'échange et l'amour. Les trois personnes ne sont pas seulement objet de connaissance, mais de contemplation et c'est en leur nom que dans l'Eglise tout se fait; sacrement, liturgie et prière. Car c'est d'elle que vient toute lumière pour ce monde et pour l'autre. Méditer sur la sainte trinité, c'est méditer sur le mystère de l'amour. Cet amour qui règne entre les trois personnes doit transparaître dans nos milieux de vie. Pour saint Augustin, le Père et l'aimant, le fils est l'aimé et le Saint Esprit est l'amour. Le lieu privilégié pour vivre le mystère de la sainte trinité est la famille pour le Pape François dans Amoris laetitia, «Le Dieu Trinité est communion d'amour, et la famille est son reflet vivant; notre Dieu, dans son mystère le plus intime, n'est pas une solitude, mais une famille puisqu'il porte en lui la paternité, la filiation et l'essence de la famille qu'est l'amour. Cet amour dans la famille divine est l'Esprit Saint. La famille, en effet, n'est pas étrangère à l'essence divine même» AL 11. En méditant sur ce mystère, prions pour que l'amour règne dans nos familles et nos milieux de vie que ce mystère d'amour nous guide afin de rendre notre société harmonieuse pour que le monde soit une oasis de paix, de joie, de vivre ensemble et d'amour.

Abbé Ander KETIKETI

### Calendrier des activités de la Conférence épiscopale du Congo

**Du lundi 7 au jeudi 10 février 2022:** Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;

**Dimanche 13 février 2022:** Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouesso;

**Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022:** Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

**Samedi 30 avril 2022:** Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022:** Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

**Du 17 au 24 juillet 2022:** Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;

**Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022:** 51<sup>e</sup> Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO  
Secrétaire général

**PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**

# Les femmes professionnelles de la mer en séminaire à Pointe-Noire

Dans le but de contribuer à la performance des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de la mise en œuvre du système intégré Qualité, sécurité, sûreté et environnement (QSSE), il s'est tenu du 30 mai au 1er juin 2022 à Pointe-Noire, le séminaire annuel tournant du réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires de l'AOC. Il s'agit d'un organe technique de l'Association de gestion des ports d'Afrique Occidentale et Centrale. Le séminaire était placé sous le patronage de Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, en présence de Séraphin Balhat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, d'Irène Mboukou, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, de Jean Marie Koffi, secrétaire général de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), et de Mme Batoura Kane Niang, présidente d'honneur des Réseaux des femmes professionnelles maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RFPMPAOC). Ce séminaire s'est tenu sous le thème: «*Système de management intégré: qualité, sécurité, sûreté, et environnement (QSSE): un outil d'amélioration de la performance des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*».



Des participants.

Le Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires des régions a été mis en avant la question du renforcement de la représentativité des



Le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya prononçant son allocution.



Les participants autour du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

et portuaires de l'AOC a été mis en place en 2017. Il a pour objectifs de promouvoir et de perpétuer une vision d'équité et de solidarité dans le secteur maritime et portuaire par une intégration de la femme au développement face aux défis de la modernisation.

Le séminaire de Pointe-Noire a réuni 262 femmes des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pendant trois jours, elles ont partagé leurs expériences pour mettre en œuvre les systèmes de management intégré dans différents ports. Et elles ont été édifiées sur l'accompagnement de l'AGPAOC dans la ges-

concernées.

Dans son mot de bienvenue, le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a soutenu que les femmes la mer font preuve de plus de sérieux et de loyauté dans leur travail que les hommes. Et sous l'autorité du ministre des Transports, le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a pris l'engagement de poursuivre cet élan visant la promotion de la femme dans son port. Il a indiqué que le Port autonome de Pointe-Noire se réjouissait de l'engouement observé dans la participation à cette rencontre.

Pour sa part, Jean Marc Thystère-Tchicaya a

femmes du secteur maritime et portuaire dans les sphères de décision. Pendant ces travaux, plusieurs sous-thèmes ont été exposés dont: Les enjeux du système de management intégré, qui a été élaboré par Rokhaya Ly, coordonnatrice de la CQHSE du port de Dakar.

M. Jean Marie Koffi, secrétaire général de l'AGPAOC, a démontré comment les institutions accompagnent les ports membres dans la mise en place de leur système de management intégré.

Au cours des travaux, les Nations-Unies ont présenté par vidéoconférence le programmes Trade For Trade qui est

mis à la disposition des ports des pays en voie de développement, afin de renforcer les capacités de leurs cadres et d'accroître la performance de leurs ports. Par ailleurs, Mme Batoura Kane Niang, la présidente d'honneur du RFPMPAOC, a fait à son tour une communication sur l'évolution professionnelle des femmes et les facteurs clés de réussite.

Le partage d'expériences qui a suivi ainsi que les échanges étaient autour de Tema, Nigeria port autorité; Nigeria Shipping Council; Abidjan, Dakar, Lomé, Douala et Pointe-Noire et Congo Terminal.

Au cours des travaux, le bureau exécutif de RFPMPAOC a tenu son

assemblée générale. En lisant le compte rendu des travaux, Magalie Thaddees, coordonnatrice nationale de RFPMPAOC, a indiqué que dix recommandations ont été faites au cours des travaux. Il s'agit de recommandation aux États et à l'AGPAOC: l'accompagnement des États dans la mise aux normes des infrastructures portuaires; faire du réseau un outil de promotion de les États, à travers les institutions maritimes portuaires; mise en place d'une procédure d'accompagnement et d'échanges d'informations entre les ports de l'AGPAOC avec des engagements de confidentialité; mise en place par l'AGPAOC d'une plateforme in-

tégrée commune des systèmes de managements pour faciliter l'implémentation des systèmes intégrés des pays membres; mise en place d'un comité d'experts en QSSE destiné à accompagner les ports de la sous-région, etc.

Ce séminaire a été clôturé par le professeur Delphin Loembe, directeur de cabinet du ministre des Transports. La délégation d'Angola a remis des présents aux dirigeants qui ont contribué à la tenue de cet événement. Et le Port autonome de Pointe-Noire n'est pas resté bras croisés: à son tour, il a remis aussi des présents à toutes la délégations présentes à ce séminaire.

**JUSTICE**

# Journées portes ouvertes des notaires à Pointe-Noire

**Du 30 au 31 mai dernier, les notaires des villes de Pointe-Noire et de Dolisie ont organisé des journées portes ouvertes à l'égard des populations du département de Pointe-Noire dans le but de les informer sur l'exercice de leur métier trop souvent méconnu par les citoyens. Ces journées portes étaient placées sous le thème : «Impact du notariat au sein de la société congolaise».**

Le notaire qui est un officier public et ministériel chargé de l'élaboration, de l'authentification et de la conservation d'actes juridiques ayant une force juridique particulière, officie pour authentifier les actes les plus importants de la vie individuelle comme des testaments, la vente immobilière, la vie des affaires comme les fusions, les constitutions de sociétés, etc. En effet, le recours à un notaire permet de sécuriser les rapports juridiques entre les personnes et de garantir la valeur des transactions. C'est à ces titres que les notaires de la ville de Pointe-Noire et ceux de Dolisie se sont rapprochés des populations pour des consultations juridiques gratuites en passant par des

séances d'information qui ont permis à l'ensemble de la population de se renseigner et de poser des questions sur les situations familiales et patrimoniales. Maître Hugues Anicet Macaya-Balhou, président de la Chambre des notaires du département de Pointe-Noire, a expliqué le rôle du notaire qui est juste l'auxiliaire de justice qui assure la justice préventive. Celle qui évite les conflits. Le notaire est un authenticateur des actes privés; spécialiste des actes de donation et de testaments ainsi que des régimes matrimoniaux. Aussi par son devoir de conseils, renseigne-t-il les usagers sur la manière de régler un litige entre parties.



Le présidium de la rencontre.

De son côté Frédéric Pandi, président de la chambre nationale des notaires du Congo, a invité la population à profiter de ces journées portes ouvertes pour mieux connaître le rôle et la mission du notaire dans la société. Car le notaire apporte son expertise en éclairant les parties à travers des conseils sur les avantages et inconvénients des contrats choisis, mis en place et sur leur exécution. Dans son mot d'ouverture, Alexandre Honoré Packa, préfet du département de Pointe-Noire, a invité les Ponténégrins à



Une vue des notaires.

profiter de cette occasion, car beaucoup de citoyens ignorent non seulement les droits qui leur sont consacrés mais aussi les mécanismes qui sont mis à leur disposition pour activer.

«En organisant ces journées portes ouvertes, nous visons au sens espéré que la chambre départementale des notaires de Pointe-Noire et de Dolisie qui se sont donné l'opportunité de dissiper la confusion qui règne, en se faisant connaître du grand public car parmi les missions assignées aux notaires, il y a la protection du public, la promotion de l'exercice préventif du droit pour éviter les conflits de toutes sortes», a dit Honoré Paka. Les populations se sont rapprochées de ces hommes de l'art par des consultations juridiques gratuites, qui étaient une grande opportunité pour être éclairées sur certaines informations. Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de ces séances de consultation, notamment les donations, les testaments, la dévolution successorale, les ventes immobilières, les régimes matrimoniaux, les contrats de mariage, etc.

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

**INSERTION LEGALE**  
**N° 129/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B**

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dép.	REQUERANTS
01	N°6625 du 25/02/22	Section AB, bloc 74, Plle 13, Sup 360, 94 m2	4, avenue de la Corniche (quartier Mansimou)	Madibou	SAMBA Daniel Laure
02	N°6706 du 26/04/22	Section -, bloc -, Plle -, Sup .9369, 29 m2	Quartier Mayanga (Ngampoko-Djoué)	Madibou	MEDECINS D'AFRIQUES
03	N°6699 du 21/04/22	Section BH2, bloc 73, Plle 54. Sup.389,33 m2	1 rue Ngoma Charles (Massissia)	Madibou	MATADI Prosper
04	N°6673 du 05/04/22	Section A3, bloc 56, Plle 3, Sup 329, 12 m2	3, Rue Sita Jérôme	Makélékélé	NKOUNKOU Bienvenue Staline Rolande
05	N°6653 du 11/03/22	Section -, bloc - ; Plle -, Sup.35000 m2	ossala	Pool	NGABANGO Jean Baptiste
06	N°6589 du 08/02/22	Section C, bloc :05, Plle 03bis (ex 26), Sup.140, 09 m2	404, Rue Malanda Rock	Bacongo	BIKAMBIDI BANIO Célestine
07	N° 28481 du 27/04/22	Section AN2, bloc 54, Plle 13, Sup 303,05 m2	68, Rue N'kayi (quartier Kahounga)	Mfilou	MOUNGALI Sarah Christelle Maryse
08	N° 6280 du 12/08/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 1805, 50 m2	Loukanga II	Pool	BOUENDEY Severin Ghyslain
09	N° 5936 du 19/01/21	Section BJ, bloc 17, Plle 21, Sup 727, 98 m2	16 rue Sébastien Sengui	Madibou	MALANDA née BDIANSEKE NKOUSOU Charlotte
10	N° 6678 du 04/02/22	Section -, bloc -, Plle -, Sup 200, 00 m2	Quartier Kiélé Ténard	Mfilou	MIYENI MAKABALA Pierre Forçain
11	N° 6514 du 23/12/21	Section -AB, bloc 81, Plle 04, Sup 656, 71 m2	3, Rue Bantsimba Angélique (ex Robert Kihoula, quartier Mafouta	Madibou	KODIA BOB David
12	N° 6515 du 23/12/21	Section -C3, bloc 71, Plle 3( ex 19), Sup 224,86 m2	19, Rue Batékés	Makélékélé	KODIA Daphnée
13	N° 6590 du 08/02/22	Section -, bloc -, Plle -, Sup.150.000 m2 =15 ha	Village Mouléké Yala-vounga	Pool	BIZITOU Prosper
14	N° 5962 du 29/01/21	Section -, bloc -, Plle - ; Sup203, 83 m2	Quartier Kombé	Madibou	Promesse de Makola Vertue Colombe et MAKOLA BIMANGOU Clarisse Croyance
15	N° 5961 du 29/01/21	Section-, bloc -, Plle -, Sup.390, 00 m2	Quartier Kombé)	Madibou	MOUVONDI BASSINGA Euloge et MAKOLA MOUVONDI Mérite Gloirdi
16	N° 6060 du 14/04/21	Section AG, bloc 69, Plle 06 Sup.168, 78 m2	26 Rue Mahoungou (Q Kingouari)	Makélékélé	BAKAKOUTELA Péna Délia Aline
17	N 6711 du 28/04/22	Section C2, bloc 10 (ex 8), Plle 4 (ex 4 bis), Sup 212, 00 m2	36 bis rue Père Boonefont (Q Kodja)	Bacongo	KOMBO Patrick Verron
18	N° 6664 du 23 /03/22	Section E, bloc 69, Plle 5bis, Sup. 214,90 m2	1 qbis, Rue Mabi ( ex rue Alexandry)	Bacongo	BABINDAMANA Aimée Rseline
19	N° 6441 du 26/11/21	Section BI, bloc 46, Plle 28, Sup.407, 97 m2	Rue Georges (Q Madibou- Kimpouomo)	Madibou	NTANDOU BAKIDI Grâce Darcy
20	N° 6675 du 05/04/22	Section A4, bloc 123, Plle 17 bis, Sup 515,41 m2	Quartier madibou	Madibou	MOUSSOKI Firmin
21	N° 5076 du 25/09/19	Section AS2, bloc 105, Plle 05 bis, Sup., 499, 93 m2	11, Rue Loko Etienne (qtier Mayanga)	Madibou	MOUYABI David Nathan
22	N° 6574 du 01/02/22	Section AD (ex A E), bloc 30( ex 132 bis), Plle 28, Sup500, 00 m2	Rue ouissa Barthélemy (qtier Mansimou)	Madibou	MIFOUNDOU Philippe Gabriel
23	N° 60540 du 01/1/22	Section C2, bloc 74, Plle 02, Sup.348, 07 m2	Case 560 (quartier Mpissa)	Bacongo	KIMBALOU DEYE Julia Fatima Gracia
24	N° 5341 du 24/01/20	Section B2, bloc 63, Plle 05, Sup.341,15 m2	24 Rue de la Victoire (quartier diata)	Makélékélé	MBIKA Bertille Flore Andrée
25	N° 4596 du 18/12/18	Section G, bloc 81, Plle 03 (LOT 50 A), Sup.479, 95 m2	Jardin de Bacongo (Modèle Saka-Saka)	Bacongo	BOUNDA Claude William
26	N° 6660 du 16/03/22	Section B2, bloc 54, Plle 15, Sup 411, 87 m2	76, avenue du 5 février (Qtier diata)	Makélékélé	-MIZINGOU MAMBOUMINA Louis Helmuth; DIAMBA Buis Persistence-Epiphanie; DIAMBA NSONA Essentielle Bainse
27	N° 6720 du 13/05/22	Section -, bloc -, Plle -, Sup398, 93 m2	7, Rue Ndombi Estelle (Qtier Lousséké)	Pool	KOUKA SALA Zacharie Serge
28	N° 6688 du 14/04/22	Section- ; bloc -, Plle -, Sup 400, 00 m2	RUE Pascal Mpsi (Qtier Mayanga)	Madibou	NZABAT KIAKOULANDA Roger Paillot
29	N° 6105 du 27/05/21	Section - ; bloc-, Plle -, Sup 625, 19 m2	Quartier Kibina	Madibou	MAKEMA Lucchino Visconti Gil Vainqueur
30	N° 28438 du 23/03/22	Section PA, bloc 11, Plls 22bis (ex 02bis), Sup.113,32 m2	2ter Rue Albert Mampiri (Q Batignoies)	Moungali	Société Hélios Towers Congo
31	N° 28585 du 29/04/22	Section PA, bloc 11, Plls 22bis (ex 02bis), Sup.300, 68 m2	2ter Rue Albert Mampiri (Q Batignoies)	Moungali	KIMBANFUI SAGNA Brice Romuald Constant
32	N° 6473 du 01/12/21	Section P13C (ex P13) ; bloc 35, Plle 13 bis (ex 438), Sup 372, 98 m2	46 bis, Rue Bakamba (Qtier Cités des 17)	Mfilou	BATABGOUNA Ulrich Servé Paterno

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour l'insertion légale  
**Brigitte OKOLA**  
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 02 juin 2022

**FORMATION**

# Des médecins-chefs responsables des districts sanitaires des pays de la CEMAC renforcent leurs capacités managériales

Le Centre inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC), une institution spécialisée de la CEMAC, a organisé dans le cadre du projet d'appui aux six pays de l'Afrique centrale (PRO6PAC), appuyé par l'OMS, une formation au profit des médecins-chefs gestionnaires et animateurs des districts sanitaires dans les six Etats de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). En partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes (France), avec le concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

Cette formation, placée sous le thème: «Gestion du district sanitaire», a eu lieu du 24 mai au 2 juin 2022, au siège du CIESPAC, à Brazzaville. Elle a été clôturée par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence du Dr Paul Oyeré Moké, directeur général de la population au ministère de la Santé et de la population, du Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du CIESPAC, de Mme Agnès Solano, cheffe de projet PRO6PAC, des ambassadeurs et des chefs des missions diplomatiques des pays de la CEMAC. La formation a eu pour but de renforcer les compétences des professionnels de santé dans la gestion et l'animation des districts sanitaires des six Etats d'Afrique centrale: le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée

Equatoriale et le Tchad. A l'issue de cette formation, les participants ont exprimé leur satisfaction pour les enseignements reçus. Ils ont émis des recommandations. Celles-ci ont été lues par le Dr Lucile Nzyengui, épouse Rossatanga, une participante. Entre autres recommandations, que les pays de la CEMAC avec l'AFD pérennisent ce genre de formation tous les ans pour les gestionnaires des districts sanitaires; que les Etats de la CEMAC prennent en compte les mesures financières pour mettre en place, de façon effective, la couverture santé universelle; qu'ils fassent un plaidoyer pour l'uniformisation de la notion de district sanitaire dans tous les Etats de la CEMAC. Former et recycler tous les médecins-chefs des districts sous le management et la gestion des districts sanitaires lors de leur nomination; mettre à la disposition des districts les textes administratifs nécessaires à leur



Le présidium à la cérémonie de clôture

fonctionnement et incorporer la langue espagnole au CIESPAC, dans les premières années de formation pour favoriser l'intégration de l'apprenant s'il venait à être affecté dans un pays hispanophone. Pour le Pr Pierre Marie Tebeu, «le thème de la gestion du district sanitaire n'a pas été choisi au hasard. Il est apparu comme un besoin prioritaire pour tous les pays d'Afrique centrale. Mais, les compétences acquises, à l'issue des enseignements reçus, serviront à faire évoluer les acteurs et décideurs du système de santé des différents pays représentés». Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, clôturant la formation, a souligné l'atout indéniable qui est la CEMAC. «La CEMAC accompagne les Etats dans l'édification des projets d'envergure dans les domaines

seignant permanent en santé publique, a ainsi apprécié la formation: «C'est une formation




Les officiels et les apprenants

aussi divers que variés». Le Dr Appolos Derguedbe Nebardoum, responsable de suivi-évaluation et de la formation continue au CIESPAC, et en-

de deux semaines pour les professionnels de terrain qui ont besoin d'être outillés sur des aspects particuliers de leurs compétences. Elle a porté sur la gestion des districts sanitaires, cheville ouvrière de notre système de santé. A ce niveau, on peut résoudre entre 70 et 80 % des problèmes de santé qui se posent à la population. Je peux dire à ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à cette formation de prendre leur mal en patience; ils n'ont rien perdu. Dans les mois à venir, il y aura encore une formation de ce genre. Sur le plan sanitaire, au niveau de la CEMAC, il y a pro-

pourquoi, le CIESPAC s'inscrit dans la formation». Mme Agnès Solano, cheffe de projet, est allée dans le même sens que les apprenants, en demandant la duplication de cette formation dans les pays de la CEMAC et qu'elle soit diffusée le plus largement possible. Mme Dr Jeanne Liliane Mbengué, épouse Hamidou, participante, estime que la formation leur a été bénéfique puisqu'elle a porté sur la gestion et l'animation des districts de santé par les médecins-chefs de l'Afrique centrale. «Pendant la formation, nous avons parcouru les missions propres au chef de district, tout comme nous avons évoqué les questions de fonctionnement des districts de santé de manière optimale. Nous avons parlé également des normes et de la législation et fait un partage d'expérience très enrichissant qui nous a permis de connaître beaucoup de choses, au niveau des différents Etats pour le bien-être des populations. Après cette formation, nous allons intégrer toutes les parties prenantes à la prise des décisions». Des attestations et des certificats de réussite ont été remis, par la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, aux 14 participants qui ont pris part à la formation. Le projet PRO6PAC (projet d'appui au CIESPAC) est un projet visant, entre autres, à renforcer les compétences des professionnels de santé publique des six états de la CEMAC. Sa durée est de trois ans.



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Siège social: 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P: 3144  
Tél.: (+221) 33 849 66 00 Représentation au CONGO - B.P.: 218  
Tél. / Fax: (+242) 22 281 08 00 - Brazzaville

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFIRQUE ET MADAGAS CAR (ASECNA)**

Date: 27 Mai 2022


AON N°: 2022/1149/ ASECNA /DGRP/CO/IGC.

- L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement des crédits, afin de financer les «Prestations d'entretien ménager des Bâtiments techniques et installations isolées de l'ASECNA à Pointe-Noire, à la Représentation de l'ASECNA au CONGO, et à l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'objet.
- L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des prestations d'entretien ménager des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux isolées de Pointe-Noire (lot unique).
- Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA - BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60 / 05 377 95 83, à compter du 09 juin 2022.
- Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de MayaMaya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.
- Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58 au plus tard le 13 juillet 2022 à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.
- Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 13 Juillet 2022 à 13 heures précises.
- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 13 Juillet 2022 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport MayaMaya, BP-218 à Brazzaville.
- Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

NB: vous trouverez toutes ces informations sur le site web de l'ASECNA: [www.asecna.aero](http://www.asecna.aero)

Le Représentant de l'ASECNA au Congo

**JOACHIM TCHISSAMBOU  
M'BOUNDOU**



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Siège social: 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P: 3144  
Tél.: (+221) 33 849 66 00 Représentation au CONGO - B.P.: 218  
Tél. / Fax: (+242) 22 281 08 00 - Brazzaville

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFIRQUE ET MADAGAS CAR (ASECNA)**

Date: 27 Mai 2022

AON N°: 2022/1150/ ASECNA /DGRP/CO/IGC.

- L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement des crédits, afin de financer les «Prestations de surveillance et gardiennage des bâtiments techniques, administratifs et installations isolées de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou/Makoua Ollombo et des stations VHF de Djambala, Impfondo et Owando à la Représentation de l'ASECNA au CONGO» suivant lot 1 à 5, et à l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'objet.
- L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des «Prestations de surveillance et gardiennage des bâtiments techniques, administratifs et installations isolées de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou/Makoua Ollombo et des stations VHF de Djambala, Impfondo et Owando à la Représentation de l'ASECNA au CONGO» suivant lot:
  - Lot 1- Prestation de surveillance et gardiennage des bâtiments techniques et administratifs de Brazzaville;
  - Lot 2- Prestation de surveillance et gardiennage des bâtiments techniques de Pointe-Noire;
  - Lot 3- Prestation de surveillance et gardiennage des bâtiments techniques d'Ollombo;
  - Lot 4: Prestation de surveillance et gardiennage des stations VOR/DME de Makoua et station Radiosondage de Ouessou;
  - Lot 5: Prestation de surveillance et gardiennage des stations VHF de Djambala, Impfondo et Owando.
- Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA - BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60 / 05 377 95 83, à compter du 09 juin 2022.
- Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.
- Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport MayaMaya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58 au plus tard le 13 Juillet 2022 à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.
- Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 13 Juillet 2022 à 13 heures précises.
- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 13 Juillet 2022 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport MayaMaya, BP-218 à Brazzaville.
- Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo

**JOACHIM TCHISSAMBOU M'BOUNDOU**

# Les PPP, entre un nouveau management public et un mode de financement et/ou de gestion de service public

**Partenariat public privé, en sigle (PPP), voici un concept qui intègre un nouveau management public, comme l'ont fait à leur époque, la France en 2004, le Cameroun en 2006, la Côte d'Ivoire en 2012, le Sénégal en 2014, le Maroc en 2014, la RDC en 2018. Le Congo s'apprête à encadrer la pratique des partenariats publics privés en initiant le projet de loi PPP. Ce qui enrichira le catalogue des contrats de la commande publique. Les PPP sectoriels deviennent donc des outils innovants de financement d'infrastructures et/ou un mode de gestion du service public.**

Le Partenariat public privé est méconnu de plusieurs couches non expertes de la société congolaise et en particulier de la jeunesse, en les assimilant aux grands travaux, au travers des marchés publics traditionnels issus du Décret n°2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics. Dans de nombreux pays, les PPP constituent, tout d'abord, une volonté politique de mettre en œuvre un projet de coopération entre le secteur public et le secteur privé sur des objectifs communs pour la livraison d'infrastructures ou de services publics. Mais à l'évidence, le PPP n'est pas le seul mécanisme de participation du secteur privé dans les infrastructures et les services publics: il existe, en outre, la privatisation, les marchés publics traditionnels (régie intéressée, concession du service public, affermage). Les projets PPP poursuivent un intérêt social avéré par les infrastructures réalisées qui participent à l'épanouissement social. Il convient de démystifier les PPP comme l'ont été les marchés publics. Le PPP devient la principale source de financement des investissements en infrastructures identifiés dans le Programme national de développement (PND) 2022-2026 prioritairement pour le développement de l'agriculture, du tourisme, des mines, de l'industrie, du numérique, des énergies, des Zones économiques spéciales (ZES), de l'immobilier et des transports. Selon la Banque mondiale, il n'existe aucun consensus international sur la définition d'un PPP. De nombreux pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Cameroun, ont inscrit une définition des PPP dans leurs lois, l'adaptant à leurs particularités institutionnelles et juridiques. Après une analyse des différentes pratiques PPP voisines, l'on peut dégager une définition selon laquelle un PPP est un partenariat spécifique matérialisé par un contrat, qui est une forme de délégation de service public d'une durée longue de 20 à 30 ans autre que (régie intéressée, l'affermage) par laquelle les partenaires privés (opérateurs économiques, bailleurs de fonds) se voient confier largement, à leurs propres risques, le financement, la conception, l'exploitation, la maintenance d'infrastructures nouveaux (on parle de nouveaux actifs ou Greenfield), ou la réhabilitation d'infrastructures déjà existants (on parle d'actifs existants ou Brownfield), ou la gestion d'un service qui relève d'ordinaire de la compétence du partenaire public, moyennant rémunération, soit d'une rede-

vance payée par le partenaire public, soit par les usagers, ou la combinaison des deux méthodes, conditionnée par l'atteinte de certains niveaux de performance en qualité et quantité demandées du service et, au terme du contrat, est réalisée la restitution de l'infrastructure au partenaire public. Il existe deux formes de PPP déjà en place dans l'espace sous-régional de l'UEMOA et de la CEMAC, les délégations de services publics ou concessions: les PPP à paiement par l'utilisateur et les PPP à paiement public (au Sénégal, au Cameroun ou en France, appelé marché de partenariat précédemment contrat de partenariat créé par l'ordonnance du 17 juin 2004, PFIS au Royaume-Uni). Au Congo, plusieurs projets ont déjà intégré la logique des PPP, à l'instar du projet d'infrastructure logistique porté avec Bollore transport & logistics, ou le Contrat de concession des ZES de Maloukou avec le fonds rwandais Crystal Ventures, le projet de construction de la route de la Corniche par l'AFD, et le Projet de déploiement de la fibre optique en Afrique centrale dénommé Central Africa backbone (Projet CAB). Il convient de noter qu'une structure de PPP ne met pas seulement en jeu le lien contractuel qui unit les secteurs public et privé, mais aussi tout un éventail de contrats régissant les liens entre les partenaires privés eux-mêmes et la répartition des risques entre eux. Pour réaliser les projets PPP, un consortium d'entreprises privées détiendra des parts de la société projet, et la disponibilité des partenaires locaux est vivement recommandée comme partenaires privés dans les consortiums. À cet égard, on recense généralement deux principaux types de PPP: les PPP de concession et les PPP basés sur la disponibilité des services. Les PPP revêtent des formes variées: le contrat BOT (Construction-exploitation-transfert) ou contrat DBFO (Conception-construction-financement-exploitation), contrat BOO (Construction-possession-exploitation), ROT (Réhabilitation, exploitation et transfert), BOO (Construction, propriété, exploitation et vente), BBO (Achat-construction et exploitation), etc.; les PPP basés sur la disponibilité des services ont trouvé sa forme initiale dans les accords d'achat d'énergie (PPA). À titre d'illustration, le PPP de forme BOT (Build, operate, transfert ou construction-exploitation-transfert) peut-être utilisé pour la construction d'une station d'épuration des eaux. Selon la Banque mondiale (BM),

jusqu'en 2018, l'on dénombre plus de 701 projets réalisés en PPP en Afrique, et les investissements soutenus par les PPP se chiffrent à plusieurs milliards de dollars (entre 20 à 30 millions de dollars). En 2020, dans l'ensemble du monde, ces investissements en infrastructures avec participation privée s'élevaient à 45,7 milliards de dollars pour 252 projets. Dans l'attente de la loi sur le PPP en cours d'élaboration, de nombreuses questions demeurent, parmi lesquelles: au sens du

PPP? À quoi mesure-t-on le succès d'un PPP? De nombreux observateurs considèrent qu'un projet de PPP ne doit pas être considéré comme une réussite au stade de la signature du contrat et du bouclage financier, mais une fois la phase de construction menée à bien ou à un niveau satisfaisant les termes du marché passé. Qu'est-ce qui différencie les PPP des modes traditionnels de passation des marchés publics? Pour certains contrats, il n'y pas de ligne de démarcation



Michesie Jolyne Kibongui

droit congolais, est-ce que le champs d'application des PPP se limitera aux infrastructures ou sera étendu à la gestion de service public tel que le préconisent la plupart des contrats PPP dans le monde? Toutes formes de contractualisation globale (de conception, d'exploitation, de maintenance d'infrastructures) entre la personne publique et un investisseur privé seront-elles assimilées à un contrat de PPP? En épousant la logique de PPP, les PPP sectoriels identifiés à travers le PND 2022-2026 devraient-ils être intégralement réalisés sous la forme PPP, après étude de faisabilité démontrant que ce projet public peut-être réalisé par un processus permettant une optimisation de ressources? Toutefois, l'expérience des autres pays démontrent que la formule PPP ne sera peut-être pas appropriée pour certains besoins en infrastructures. La passation des contrats PPP fera-t-il l'objet de décentralisation au niveau local ou de création d'agence PPP? En fonction des PPP sectoriels, à quelle entité publique relèvera la compétence des projets d'infrastructures en

bien déterminée avec la Concession. En général, le marché public est un contrat à court terme. Là où le PPP est à longue durée, le marché public concerne la construction d'un ouvrage et non la maintenance sur les années à venir. Les PPP, par leur complexité, peuvent entraîner de multiples conflits entre les partenaires par quelle procédure seront réglées les conflits. Les litiges nés à l'occasion des PPP dans la plupart des pays font l'objet d'arbitrage soit des arbitrages locaux et par les tribunaux internationaux. Sera-t-il possible de renégocier les clauses du contrat PPP après signature? La renégociation des contrats après la signature des contrats est prise en compte par différentes législations et limitée à certaines particularités afin d'éviter les abus. À titre d'illustration, la rupture du contrat peut intervenir pour manquement aux obligations de service. C'est pourquoi il est vivement conseillé de bien négocier et élaborer le contrat de départ. Pourquoi cette opacité des États africains dans la communication des PPP et existera-t-il une base de données sur les PPP réalisés?

Les contrats dans plusieurs pays ne sont pas publiés en ligne. En Côte d'Ivoire, des documents relatifs au contrat de PPP ou le rapport d'optimisation des ressources ne sont pas encore publiquement accessibles ou disponibles sur le site du Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé. Par exemple, pour le pont Henri Konan Bédié (3<sup>e</sup> pont d'Abidjan), les informations sur le contrat et le rapport d'optimisation des ressources ne sont pas disponibles sur le site du consortium, ni chez l'entité de pilotage des PPP. Par contre, un seul projet situé en Afrique du Sud a vu ses informations divulguées. Quels sont les principaux avantages des PPP? Les PPP offrent de nombreux avantages, l'amélioration des prestations de services et la gestion des infrastructures, la mobilisation de capitaux privés, l'identification et la répartition des risques à long terme d'un projet entre les secteurs public et privé. Ce qui favorise l'utilisation plus rationnelle des ressources, la réduction des coûts et des délais en construction et permet une optimisation des ressources par rapport aux modèles traditionnels. En termes d'économie, les PPP génèrent des bénéfices économiques en réduisant les délais des projets. À mi-parcours, peut-on évaluer les projets PPP? Quel sera le poids des PPP dans l'économie nationale (en PIB)? En tant que mécanisme de financement, quels sont les principaux risques auxquels les PPP exposent les finances publiques? Quelles entités assumeront le financement des PPP? Les partenaires privés (partenaires financiers) ne fournissent en général qu'une partie du financement requis et l'autre partie l'entité publique. Comment s'opère la répartition des risques? De quels risques parle-t-on de construction ou d'exploitation ou les risques liés à la monnaie, les risques politiques??? Comme toute opération financière, elle entraîne toujours des risques concernant les risques politiques (risque d'insolvabilité de l'État). La participation des Institutions de financement du développement (IFD) améliore la crédibilité des projets et apporte un réconfort et l'assurance des bailleurs de fonds. Pour atténuer les préoccupations des investisseurs dans la plupart des projets en PPP, le Gouvernement fournit habituellement des garanties de recettes. Quelles seront les procédures de passation des PPP? La sélection du partenaire privé sera-t-elle opérée par appel d'offres, comme dans les marchés publics hors marché de gré à gré, quand on sait que dans de nombreux pays, l'appel à la concurrence est un impératif juridique absolu? Certains pays n'autorisent pas les propositions spontanées et le Banque mondiale recommande fortement de recourir, chaque fois que possible, à un processus d'appel à concurrence et éviter de rendre le projet tribu-

taire d'un seul partenaire privé et l'avantage de la procédure concurrentielle. La loi à venir prévoira-t-elle la possibilité de négocier directement avec l'auteur d'une offre spontanée avec ou sous condition d'un financement à hauteur d'un pourcentage élevé des coûts d'investissements initiaux du projet? Ou alors, les projets non sollicités (à l'initiative des investisseurs privés) ne remplissant pas les conditions de financement minimal devront-ils donner lieu à appel à concurrence? Les territoires restent les circonscriptions bénéficiaires des infrastructures. Quels seront les outils de vulgarisation? Afin d'accélérer la montée en compétence des élus (maires, président du conseil départemental), et l'information du secteur privé et de la société civile, la tendance actuelle dans les pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, etc. est à l'organisation de séminaires nationaux de renforcement des capacités sur les PPP et l'organisation des ateliers de vulgarisation, des forums, et des séminaires régionaux de formation sur les PPP. Voici autant de questions qui trouveront des réponses dans la future loi sur le PPP et dans les différentes communications des autorités publiques. C'est d'ailleurs dans cette veine qu'a été organisé le forum international des PPP du 30 au 31 mai dernier. En somme, la formule PPP a largement été plébiscitée comme recommandation de la Banque mondiale pour les investissements en infrastructures des projets de routes, de ports, d'électricité, de chemins de fer, de ports fluviaux, d'eau, etc. Pour de nombreux observateurs, les bons cadres légaux sont indispensables pour permettre la réussite des PPP. La question de la bonne gouvernance reste un élément essentiel. Aussi, pour certains experts, les PPP entraînent des défis de gouvernance démocratique en remettant en cause différentes valeurs du secteur public, trop de clauses confidentielles dans les contrats; peu de diffusion et rareté des informations ou de leurs difficultés de compréhension, une reddition des comptes. Tout en étant dans de nombreux pays à l'origine de nombreux projets emblématiques (Par exemple, en Côte d'Ivoire avec le Consortium pour la réalisation du Pont Henri Konan Bédié, au Sénégal avec la réalisation du TER de Dakar...), en France, le nouveau ministre de la Défense à Balard, Universités plan campus, le Palais de justice de Paris, les grands stades. Au-delà de toutes ces réalisations, les PPP font l'objet de critiques récurrentes qui amènent les gouvernements à en réformer certains aspects, à l'instar du Maroc, de la France, etc. Les PPP présentent de nombreux avantages qui font défaut aux modes traditionnels de marchés publics. C'est un mode de financement et un mode de gestion de service qui est appelé à être de plus en plus présent dans nos sociétés et apporte un nouveau souffle dans le management public.

Michesie Jolyne KIBONGUI

**JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT**

**L'ONG Healthy environment a célébré l'évènement à travers une opération de salubrité**

A la faveur de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin sur le thème: «*Une seule terre*», l'ONG Healthy environment sous la conduite d'Yvon Kaba, son directeur général a organisé une opération de salubrité sur le tronçon rond-point Mougali-avenue des 3 Martyrs jusqu'à Madoukou, du côté de Mougali, 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. C'était en présence de Guy Marius Okana représentant le maire de la ville de Brazzaville et de Bernard Batantou, administrateur-maire de Mougali.

Avec des équipements et outils de travail adaptés, les membres de l'ONG Healthy environment ont procédé au ramassage des déchets plastiques de chaque côté de l'avenue des 3 Martyrs jusqu'au point de chute de la rivière Madoukou. Cette opération intégrait bien les missions de leur ONG, celles de protéger l'environnement. Elle est la énième du genre menée par l'équipe de l'ONG. L'ONG Healthy environment célèbre cette journée depuis le 5 juin 2019. C'est Léon juste Ibombo, ministre des Télécommunications et de l'économie

numérique qui avait procédé au lancement de cette célébration sur le thème: «*Lutte contre la pollution atmosphérique*». Outre Brazzaville, Healthy environment mène aussi des activités à Ouesso dans la Sangha et à Pointe-Noire. Ses activités sont entre autres, l'assainissement des villes, l'entretien des espaces verts, la valorisation des déchets, l'entretien et le gardiennage. Elle s'est lancée aussi depuis avril 2022 dans la réhabilitation des toilettes publiques, à l'instar de celles situées à proximité de la mairie de Mougali. La collecte des déchets auprès des clients



Les membres ONG à la fin de l'opération

s'effectue au quotidien, même tard dans la nuit, à la grande satisfaction de ces derniers; qui pour la plupart, sont des commerçants. Healthy environment compte environ 80 employés répartis en trois équipes: les éboueurs se chargeant de la collecte des déchets, les agents de prospection

et les agents de recouvrement s'occupant de la collecte des fonds. Signalons qu'actuellement deux sociétés exercent dans le domaine de la collecte des déchets: AVERDA et Healthy environment.

Victor GUEMBELA

**SANTÉ**

**Mettre fin au plomb et au mercure dans les soins dentaires**

L'association Action sur l'environnement et le développement (AED) a animé une conférence de presse sous forme d'un atelier qui avait pour thème: «*Les méfaits de l'amalgame dentaire sur la santé et l'environnement et la présentation de la Convention de Minamata sur le mercure en relation avec l'amalgame dentaire au Congo*».

C'était au centre interdisciplinaire des œuvres (CIO), à Brazzaville, mercredi 25 mai 2022. Présidée par le Dr Eugène Loubaki, président de l'AED, l'objectif visé est de sensibiliser la population pour aboutir à la fin de l'utilisation de l'amalgame dentaire ou le plomb, un alliage de métaux contenant le mercure. Aussi de vulgariser la Convention de Minamata sur le mercure, qui a pour objet de protéger la santé humaine et l'environnement des émissions anthropiques du mercure et de ses composés. Les participants ont suivi une série de thèmes liés aux méfaits de l'amalgame dentaire sur la santé et l'environnement. Ils ont été aussi sur l'hygiène dentaire, l'utilisation de matériaux de restauration dentaire économiques et cliniquement efficaces qui ne contiennent pas de mercure. Après la séance d'échanges entre les journalistes et quelques représentants des organisations de la société civile, les conférenciers ont présenté deux solutions possibles pouvant être envisagées simultanément: d'une part sensibiliser les populations aux méfaits de l'amalgame dentaire afin qu'elles s'abstiennent de se faire poser le matériau faussement appelé plomb et d'autre part prendre des mesures législatives et réglementaires pour contraindre les acteurs du secteur de la santé à mettre fin à l'utilisation de l'amalgame dentaire dans le pays. Cette conférence de presse a permis de faire l'historique de l'amalgame dentaire, depuis la publication du texte de la Convention de Minamata (une ville japonaise qui connut une catastrophe écologique due à la pollution au mercure de la chaîne alimentaire des pêcheurs, qui produisit une maladie neurologique appelée "maladie de Minamata") sur le mercure, jusqu'à la 4<sup>e</sup> conférence des parties (COP4) sur la Convention, tenue du 21 au 25

mars 2022, à Bali en Indonésie. Pour le Dr Eugène Loubaki, «*du côté des pouvoirs publics, il y a un effort qui doit continuer. Les choses sont en train de bouger mais, elles n'ont pas encore abouti. Nous continuons à faire la sensibilisation et suivre les actions importantes comme les textes que nous avons déjà présentés au niveau du secteur public qui doivent aboutir. C'est ça qui fera qu'on arrête avec l'utilisation de l'amalgame dentaire dans la dentisterie. Il faut que les textes juridiques ou réglementaires soient pris dans le pays*». L'AED est membre de l'Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure. A ce niveau, elle suit a dit son président, «*les évolutions pour la non utilisation de l'amalgame dentaire*». A noter que les différents thèmes développés ont porté entre autres sur «*La Convention de Minamata sur le mercure, ses*



Les organisateurs et les participants à la fin de la conférence de presse

exigences et ses activités de mise en œuvre en République du Congo», «*Notion de base sur le mercure, effets néfastes du mercure et de l'amalgame dentaire sur la santé et l'environnement*», «*L'amalgame dentaire dans l'évaluation initiale du mercure en République du Congo, amendement africain sur l'amalgame dentaire à la COP4 de la Convention de Minamata. Résultats de la COP4 de la Convention de Minamata*» et «*S'engager à bannir à court terme l'amalgame dentaire chez les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et*

allaitantes, et à moyen terme auprès de toute la population congolaise». Ces présentations ont été faites, successivement par Mme Geneviève Bazoma Dongui, point focal de la Convention de Minamata au ministère de l'environnement, le Dr Noël Watha-Ndoudy, chercheur au ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, le Dr Daniel Mampouya, propriétaire d'un cabinet dentaire, le Dr Eugène Loubaki, président de l'AED et Joseph Moudzingoula, secrétaire général de l'AED.

Philippe BANZ

**ASSOCIATION TOUS VERS L'AVENIR**

**Pour l'atteinte de l'Objectif 3000**

Présidée par Princy Moussavou Massimina Mahoungou, l'«*Association Tous vers l'Avenir*» (ATA), un an d'existence, a procédé jeudi 2 juin dernier, dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, au lancement officiel du projet de formation dénommé «*Objectif 3000*». La série de formations qualifiantes gratuites destinée aux jeunes de Mfilou âgés de 18 ans et plus. Elle entend faciliter l'accession de cette couche à une indépendance sociale, professionnelle, et surtout financière.

Pour le président de cette ONG, l'oisiveté contribue grandement à la naissance de certains phénomènes sociaux qui, souvent, brouillent



Après le lancement de la formation

les repères des jeunes, et les poussent à la délinquance juvénile à l'exemple des «*bébés noirs*», aujourd'hui. Former les jeunes à des qualifications certifiantes aiderait à leur insertion socioéconomique et

réduirait considérablement ce phénomène dit «*bébés noirs*» tant décrié au Congo. Le projet «*Objectif 3000*» vise à promouvoir la qualification professionnelle de 3000 jeunes, en vue de les rendre compéti-

**STUDIO 210**

**Le journalisme à l'ère des transformations digitales**

La troisième session de Formation aux métiers de l'audiovisuel et de la culture (FORMAC), a été organisée mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 dans la salle de réunion de l'ARPC à Brazzaville. C'était à l'initiative de Ed Chevry Diaz, promoteur de l'émission studio 210, un programme de la Télévision nationale congolaise, coorganisée avec le Forum numérique Congo. Avec le soutien du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) et de ses partenaires.



Une vue des participants

Placée sous le patronage de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, la cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution d'Eugène Rufin Bouya, directeur général du GUOT, représentant le ministre de tutelle. L'organisateur du FORMAC Ed Chevry Diaz, a précisé que cette troisième édition se tenait en 5 jours, du 1<sup>er</sup> au 6 juin 2022; le reste des jours étant dédié à la pratique en format stage à la Télévision nationale congolaise, Vox TV et Tseleka média. Aussi, la visite de certaines institutions à l'instar du siège du FESPAM qui abrite un musée des instruments de musique typiquement africains. Douze formateurs issus de l'Université Marien Nguabi, de la Télévision nationale, de DRTV, d'Africa 24 de Radio MUCODEC, du FESPAM et du label OKARIME, ont mis leur expertise à cette troisième édition. A noter que la première édition a eu lieu en 2017.

«*Nous avons réuni ces professionnels de l'information et de la communication, de la culture avec l'appui des ministères de la Communication; des Postes, du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) pour contribuer à un journalisme équilibré et responsable entre éthique, déontologie et transformation digitale et par conséquent, contribuer à qualifier les acteurs des médias sociaux, et à lutter contre l'intox, l'infox, les fake news et autres amalgames dans le circuit de l'information dans nos sociétés qui sont devenues un village planétaire*», a expliqué le promoteur de l'émission Studio 210.

Le directeur général du GUOT, quant à lui, a estimé que cette session permettra aux professionnels des médias de devenir autonomes et aguerris pour traiter des informations de manière équilibrée. Les journalistes doivent se remettre en cause et évoluer vers les techniques de l'écriture et du web. Le journalisme est un art et ce séminaire leur permettra de renforcer leurs capacités et consolider leurs connaissances. A signaler que le directeur général du GUOT avait à ses côtés Eric Ndoumba, conseiller aux télécommunications du ministre des Postes et de l'économie numérique.

V. G.

tifs sur le marché de l'emploi et susciter la culture entrepreneuriale en milieu jeune. En tout, douze types de formations entièrement financées par l'ATA vont être dispensées. Il s'agit, entre autres de la conduite automobile, la mécanique-automobile, la tôlerie, le réseau informatique, la bureautique, la sonorisation, la coiffure, les langues étrangères, l'hôtellerie, la cuisine, etc. Les 3000 apprenants sont répartis en dix groupes de 300 personnes, à raison de deux mois de formation par groupe, pendant au moins deux ans. La campagne de sélection des candidats a été réalisée à travers des associations, ONG, confessions religieuses... Pour les organisateurs, la jeunesse est l'avenir d'un pays. Son accession à l'autonomie financière et professionnelle est la preuve d'une avancée sur le chemin de l'émergence tant

souhaitée par le président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso. «*Bien que cette formation intervienne à la veille des élections législatives et locales, nous n'avons pas de calculs électoralistes. Les formations qui viennent d'être lancées vont se poursuivre même après ces élections*», a justifié Princy Moussavou «*Nous sommes juste soucieux d'accorder une chance égale à la jeunesse de la commune de Mfilou, et motivés par un élan patriotique et philanthropique que nous organisons ces formations*», a renchérit le président de l'ATA. Après cette première phase de formation, l'ATA entend la poursuivre pour réduire considérablement le chômage des jeunes dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba.

Marcellin MOUZITA

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**



**DISPARITION D'UN PREVENU A BRAZZAVILLE**

**«Que la lumière soit faite», crient les ONG!**

Un conférence de presse pour exiger «que la lumière soit faite sur la disparition forcée» d'un ouvrier congolais de 28 ans, Joël Nzoungani Diamboté, dont la famille est sans nouvelle depuis le 11 novembre 2021, jeudi 2 juin 2022 à Brazzaville par un consortium d'associations pour la promotion de la gouvernance démocratique et l'Etat de droit. Elle s'est tenue au siège de l'OCDH (Observatoire congolais des droits de l'homme) pour analyser ce cas inquiétant.

Le sort de l'ouvrier suscite l'inquiétude du Consortium représenté par Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'OCDH, Bertrand Ménier et Chryst-Belvy Dongui Ganga, respectivement coordonnateur et coordonnateur-adjoint du mouvement citoyen "Ras-Le-Bol": «Nous exprimons notre vive préoccupation au sujet de la disparition forcée de Joël Nzoungani Diamboté». Aujourd'hui, «force est de constater que depuis le 11 novembre 2021, date à laquelle son frère cadet l'a vu pour la dernière fois, il est porté disparu. Plusieurs tentatives de recherche d'informations y relatives menées auprès des services de la gendarmerie sont restées infructueuses. Aucune indication claire du lieu de sa déportation n'a été donnée aux parents. Le disparu n'a

jamais été présenté devant les autorités judiciaires auprès desquelles sa cause devrait être entendue et bénéficier des conditions nécessaires à sa défense», ajoutent ces ONG. D'après la famille du prévenu porté disparu, Joël Nzoungani Diamboté aurait été arrêté le 3 novembre 2021 à Pointe-Noire puis transféré à Brazzaville à la brigade de la Gendarmerie du camp Milice, en face de l'école française Saint-Exupéry, à Bacongo. «Après son arrestation par la brigade de la gendarmerie de Mpaka, à Pointe-Noire, Joël Nzoungani Diamboté était confié par cette brigade à un certain Ngombet, adjudant en service à la direction générale (DGSP), pour le transférer à Brazzaville le 6 novembre de la même année et être



Les activistes de défense des droits de l'homme pendant la conférence de presse

placé en garde à vue à la gendarmerie de La Milice», affirme la famille du disparu représentée par son père et son frère cadet Saturnin Mibankanissa. Selon le consortium d'ONG, Nzoungani Diamboté a été interpellé au motif qu'il aurait prêté son téléphone à une dame inconnue qui, à cette époque, aurait proféré des propos injurieux à l'égard de l'épouse d'un officier supérieur de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle). «Nous exigeons que la lumière soit faite sur les circonstances de sa disparition et condamnons toute

velléité de séquestration, de torture et de traitement inhumain et dégradant. Les animateurs de la conférence de presse ont rappelé que la personne humaine est sacrée et a droit à la vie. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger, au regard de l'article 8 de la Constitution du 25 octobre 2015», martèlent les activistes de défense des droits de l'homme. Pour eux, «les lieux de détention prévus par la loi, ne sont que des établissements pénitentiaires et non des geôles privées».

P.B.

**LUTTE CONTRE LE TABAGISME**

**Des points focaux dans les médias pour sensibiliser sur le fléau**

Le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), présidé par Daniel Oba, a mis en place le 28 mai à Brazzaville, deux jours avant la célébration de la Journée mondiale de lutte anti-tabac des points focaux médias pour sensibiliser sur le tabagisme et ses méfaits. Ceux-ci constituent de facto le réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac.

Le président du Mojecra et coordonnateur de ce réseau a échangé avec ces points focaux, au cours d'une séance de travail, sur la situation du tabagisme au Congo. Il les a édifiés sur les engagements du Gouvernement en matière de lutte anti-tabac et, a mis à leur disposition la Convention de l'Organisation mondiale de la santé, la loi congolaise anti-tabac et les trois décrets d'application de cette loi. Il les a en outre informés de la mise en place des organes et des plans de lutte anti-tabac, tout comme du thème de la Journée mondiale de lutte anti-tabac 2022: «Le tabac: une menace pour notre environnement». En contrepartie, les journalistes devraient communiquer et sensibiliser davantage sur le tabagisme, dans l'objectif de contribuer à la réduction du taux de prévalence de 8 à 4% et de 33 à 11% chez les jeunes de plus de 15 ans. La diminution de la consommation du tabac devant être considérée comme un levier essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable

(ODD), en plus de ceux qui sont directement liés à la santé. Toutefois, Daniel Oba a relevé des faiblesses dans la mise en œuvre des textes de lutte anti-tabac et dans la collaboration pouvoirs publics-Organisations de la société civile (OSC). Au Congo comme ailleurs, a indiqué le président du Mojecra, les limites et les incohérences des législations nationales et internationales ne permettent pas de lutter efficacement contre le tabagisme. La cigarette pollue la terre, l'eau et l'air: tout le cycle du tabac pollue l'environnement. Aussi, le Mojecra entend-il sensibiliser le grand public à l'impact du tabac sur l'environnement. «En effet, de sa culture jusqu'à sa consommation, le tabac a un impact néfaste sur l'environnement. Il a des conséquences majeures sur la déforestation et la pollution. La production du tabac détruit les forêts car les produits chimiques utilisés dans la culture du tabac détériorent les sols, ce qui oblige les producteurs à défricher continuellement



Pendant la séance de travail avec des journalistes

de nouveaux espaces», a expliqué Daniel Oba. Environ 3,5 millions d'hectares de terres, de par le monde, sont détruits pour cultiver du tabac. Et, la charge environnementale repose malheureusement sur les pays les moins à même d'y faire face alors que les bénéficiaires profitent de des sociétés de production de tabac transnationales. Quand le tabac est cultivé, de grandes quantités de fertilisants et de pesticides sont utilisées. Lorsqu'il est fumé, il dégage des produits toxiques dans l'air. Et lorsqu'il est jeté, ses composants se diluent dans l'eau et les sols. Trois cigarettes brûlées une à une durant trente minutes polluent dix fois plus qu'un moteur de voiture moderne Diesel fonctionnant au ralenti pendant la même durée. La consommation d'une cigarette libère dans l'envi-

ronnement plus de quatre mille substances chimiques toxiques et plus de soixante substances cancérigènes. Le risque de développer une maladie respiratoire, cardiovasculaire ou un cancer est trois à cinquante fois plus élevé quand on est exposé à la fumée du tabac que le risque encouru quand on est exposé à d'autres polluants contenus dans l'atmosphère. C'est fort de toutes ces évidences que le Mojecra, les points focaux médias vont élargir la façon de communiquer, pour mieux prévenir et lutter efficacement contre les maladies respiratoires. Les points focaux participeront activement désormais, tous les ans, à la sensibilisation lors de la Journée mondiale sans tabac célébrée le 31 mai.

Viclaire MALONGA

**JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Des actions concertées pour notre planète**

La République du Congo, à l'image de l'ensemble des pays du monde, a célébré le 5 juin la Journée Mondiale pour l'Environnement (JME). Instituée en 1972 par les Etats membres des Nations Unies, cette journée est, chaque année, l'occasion pour l'humanité de porter le plaidoyer des gouvernements et la sensibilisation des personnes sur la nécessité de la protection de notre environnement et de notre habitat.



Chris Mburu

Cette année 2022, en République du Congo, la JME porte sur le thème «Il n'y a qu'une seule terre, ensemble, nous pouvons la protéger!». Ce thème est une reprise du premier thème qui avait été choisi à la création de cette journée mondiale il y a tout juste 50 ans. L'accent est mis sur le rôle que les populations, les gouvernements et les industries peuvent et doivent jouer ensemble pour protéger ce bien commun de l'humanité, notre planète. Avec toute l'équipe pays du Système des Nations Unies, je serai ce dimanche aux côtés de toute la population – et du Gouvernement de la République du Congo par le biais du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo – pour célébrer la journée par une marche sous le slogan «Marche verte du Congo pour une seule Terre».

Ce rappel, «une seule Terre», écho du «One UN» qui définit la nouvelle approche des agences des Nations Unies et souligne également l'interdépendance de tous ces éléments pour la vie, la biodiversité et le bien-être des populations. Préserver nos ressources, c'est nous assurer une vie meilleure, la santé pour tous, une alimentation de qualité, une biodiversité source de richesses naturelles. Les tourbières, les aires protégées, les zones minières, la faune et la flore, la production agricole, la résilience face aux aléas climatiques constituent autant de composantes de cette Terre unique que les agences des Nations Unies s'efforcent de préserver, protéger et valoriser, à travers leurs différentes interventions en appui aux efforts du Gouvernement de la République du Congo et de ses citoyens, en partenariat avec les institutions nationales, la société civile et la population toute entière. Ce 5 juin 2022 est également pour le Congo et pour l'Afrique l'occasion de marquer une année particulière, avec deux conventions mondiales clés pour l'action environnementale se tenant sur le continent africain. C'est ainsi qu'en mai s'est tenue la Convention sur la Lutte contre la Désertification, qui a souligné le prix que payent les terres africaines face au climat, et mis en lumière les initiatives d'espoir pour le continent, comme celle de la Grande Muraille Verte, allant de Dakar à Djibouti. En novembre, l'Egypte accueillera la 27<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, «la COP de l'Afrique», qui démontrera que ce continent est un acteur essentiel de la lutte contre les changements climatiques. Le travail du système des Nations Unies est guidé par les Objectifs de Développement Durable, qui rappellent à tous que la lutte contre les changements climatiques (ODD13), la vie aquatique (ODD14) et la vie terrestre (ODD15) sont indissociablement liés à la lutte contre la pauvreté, la mise en œuvre des droits des individus, la santé et le bien-être des personnes. Les agences du Système des Nations Unies sont aux côtés des autorités congolaises et des populations vulnérables dans la lutte pour le climat de ce pays situé au cœur du bassin du Congo et doté de riches ressources naturelles, de biodiversité et de territoires uniques.

Chris MBURU,

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

MUSIQUE

# Le coup d'essai de Salvador Trammadol bientôt sur le marché

Transfuge du groupe de Doudou Copa "De mi amor", le chanteur congolais Salvador Trammadol (Patrick Yves Kiakaka Milandou de ses vrais noms) veut se tracer son propre chemin. Il se prépare à mettre sur le marché un single dont le titre sort des sentiers battus: «Le meilleur ami de l'homme, c'est son travail».

Estampillé Serge Offis Production, un label porté sur les fonts baptismaux par Serge Offinasinga, dit Serge Offis, un Congolais basé à Nantes (France), ce coup d'essai sortira le 30 juin prochain. «C'est une très belle chanson dans un genre tout nouveau dont je me revendique d'être le géniteur et que j'ai baptisé cocktail-musiques, un genre que j'ai amené dans la musique africaine. En fait, c'est un mélange de plusieurs styles comme l'afro, la rumba, le reggae, et le track. La symbolique de cette chanson est d'interpeller toutes les personnes qu'il y a beaucoup qui comptent sur l'homme, mais il doit travailler pour assurer son indépendance. Le travail, c'est la clé de la réussite. C'est grâce à lui qu'on peut réaliser ses rêves. D'où il faut que l'homme puisse travailler, qu'il ait la foi et croie en lui, parce que la vie n'est pas un jeu, mais un combat», commente Salvador Trammadol. «Le single est fin prêt. Il sera disponible sur toutes les plateformes de téléchargement le 30 juin

prochain. Le clip qui l'accompagne a été réalisé aussi. Donc, en attendant la sortie de la chanson, on est déjà de plain-pied dans la promotion, parce qu'étant ma première œuvre, je veux qu'elle puisse marquer les esprits, vu les efforts que j'y ai consentis. La chanson a été enregistrée au studio du légendaire Zao, qui m'a aussi porté assistance. En dehors de Zao, j'ai également bénéficié notamment de l'apport de mes anciens collègues du groupe de Doudou Copa», ajoute-t-il. «Salvador, c'est un nom que je me suis donné comme ça. Je m'étais dit que vu que j'étais déjà devenu musicien, il fallait que j'aie un nom exotique. Quant à Trammadol, ce nom m'a été donné par Doudou Copa, mon désormais ex-patron. En effet, quand j'ai intégré son groupe, on était en pleine préparation de l'album "Posso". Après mon intervention vocale, dans les dédicaces, il m'a appelé Trammadol. Je lui ai posé la question de savoir de qui il s'agissait, il m'a répondu que c'était moi. Je lui ai rétorqué je ne m'appelais pas Trammadol, mais Salva-



Salvador Trammadol

dor! Du coup, j'ai été obligé de fusionner les deux noms. Ce qui a donné Salvador Trammadol», explique-t-il. Lui qui a comme modèle le chanteur congolais (RDC) Fally Ipupa, et tire aussi son inspiration d'autres artistes de renom: Koffi Olomidé, King Kester Emeneya, Pépé Kallé, Lucky Dube, Michael Jackson, etc. Quelles sont les raisons de son débarquement du navire de Doudou Copa? «Comme tout homme, j'ai aussi des préoccupations, des ambitions. Les activités du groupe étaient en berne. Ne pouvant plus supporter cette léthargie, j'ai décidé de franchir le rubicond en prenant la résolution de quitter le groupe pour voler de mes propres ailes», répond-il. Lui

dont le plus grand rêve est de devenir une grande star, à l'image de Fally Ipupa. Pourquoi avoir jeté son dévolu sur le label Serge Offis Production? «C'est tout simplement parce que ce label a déjà fait ses preuves et je pense qu'en ce moment, il n'y a pas mieux sur la place. En tout cas, il n'y a pas beaucoup de producteurs d'œuvres phonographiques de sa trempe», argue le jeune chanteur. Avant la sortie de son single, Salvador Trammadol lance un message à ses fans: «J'ai réalisé un travail formidable. Je pense qu'ils n'en seront pas déçus. Je demande, simplement, qu'ils me prêtent attention et continuent à me soutenir. J'ai tout de même un diplôme de licence-maîtrise

**DIETSMANN TECHNOLOGIES CONGO**  
Succursale du Congo de la société  
**DIETSMANN TECHNOLOGIES**  
Avenue Loango, B.P.: 1775  
Pointe-Noire, République du Congo  
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2004-B21-00018

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration de la société Dietsmann Technologies, en date à Monaco (Principauté de Monaco), du 14 avril 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 28 avril 2022, sous le répertoire numéro 222/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 6 mai 2022, sous le numéro 4062, folio 085/7, les administrateurs de la société ont décidé de nommer Monsieur Jean-Baptiste BARAY, en qualité de Directeur de la Succursale du Congo, en remplacement de Monsieur Olivier SAINRAPT.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le CG-PNR-01-2022-D-00374. L'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée par le Greffe du Tribunal de Commerce, en date du 31 mai 2022, sous le numéro CG-PNR-2022-M-00623.

Pour avis,

**Le Conseil d'administration.**

en voix. Sans fausse modestie, je suis l'un des meilleurs chanteurs congolais, sinon le meilleur de ma génération. Les autres ont appris dans la rue, à l'église, mais moi, j'ai appris à l'école.»

**Véran Carrhol YANGA**

REPUBLIQUE DU CONGO  
Projet de Développement des Compétences  
et des Ressources Humaines

### AVIS PARTICULIER DE PASSATION DE MARCHES

Date: 1er juin 2022 Prêt  
N°: FAD 2100150033294  
IAS N°: 010-2022/METP/CAB/PDCRH-CEP

L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online le 10/08/2016 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet de Projet de Développement et des Ressources Humaines «PDCRH». Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la fourniture de deux véhicules 4x4, tout terrain.
3. La Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH) du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture de deux véhicules 4X4 tout terrain et des services correspondants.
4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de la Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo, de lundi à vendredi, de 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00, heure locale (TU+1), E-mail bkimia.pdcrh@outlook.com. Tél: (242) 06.632.54.06/05 531 77 27.
5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de cent cinquante mille Francs CFA (150.000 XAF).
6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement: Passation des marchés des biens ou des travaux.
7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à (ou avant) 12 heures 00 minute, le 08 juillet 2022 et doivent être accompagnées d'une garantie d'un million de francs CFA (1.000.000 XAF).
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents le 08 juillet 2022 à 12 heures 30 minutes au siège de la Coordination du PDCRH, sis case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo-Tél: (242) 06.632.54.06 / 05 531 77 27

La Coordinatrice du PDCRH  
**Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA**

### MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

---

#### «AXE MEDIA» En sigle AXM

Société A Responsabilité Limitée  
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA / Siège social: Immeuble Laure, quartier Rex, zone Grand Marché, POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO

#### INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du neuf mai deux mil vingt-deux, enregistré le dix mai de la même année, Folio 091/3 n°0458, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AXE MEDIA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, immeuble Laure, quartier Rex, zone Grand Marché.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

- Elargi l'objet social, en ajoutant aux activités habituelles la communication;
- Transféré le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, rue de M'bounda, Centre-ville, désormais à Pointe-Noire, Immeuble Laure, quartier Rex, zone Grand Marché;
- Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquentes a été faite le 16 Mai 2022 sous le n°CG-PNR-01-2022-M-00541.

Pour avis,  
**Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE.**



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT REPUBLIQUE DU CONGO



### MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

#### Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»

#### AMI N°049 PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le Recrutement d'un Assistant Technique, Spécialiste en Finance Rurale au sein de la Coordination du Projet PRODIVAC.

**Secteur : Agriculture**  
**Référence de l'accord de financement:**  
**Prêt FAD 2000200004602**  
**N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les services d'un Assistant Technique, Spécialiste en Finance Rurale au sein de la Coordination du projet PRODIVAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment :

(a) l'appui conseil à la Coordination de l'UCP sur : (i) les aspects techniques de son domaine de compétence, (ii) la préparation des manuels d'opérationnalisation de différents mécanismes de financement en relation avec les différents partenaires du projet, (iii) l'élaboration des documents de sollicitation (TDR/cahiers des charges/conventions) pour la sélection de l'Opérateur financier, (iv) la mise en œuvre des activités de Refinancement, couverture partielle des risques du projet en relation avec les partenaires ;

(b) la participation aux activités : (v) de renforcement des capacités des bénéficiaires à l'éducation financière (Identification participative de l'ensemble des besoins en formation (bénéficiaires du projet, communautés, personnel de la Cellule et services techniques) en concertation avec les partenaires ; (vi) d'élaboration des programmes annuels de formation du volet financement pour les promoteurs, Institutions Financières Partenaires; (vii) de mise en œuvre les programmes prévisionnels annuels de travaux ( définition et organisation du calendrier des travaux en concertation avec les autres services, et en tenant compte des différentes contraintes) ; (viii) d'organisation scientifique et technique destinées à l'encadrement, ainsi qu'au suivi

et à l'évaluation des progrès réalisés par les partenaires du projet sur une base régulière ; (ix) d'élaboration des rapports périodiques ; (x) de diffusion de manuels d'opération pour le financement ;

(c) La réalisation de toute autre tâche recommandé par la Coordination du projet.

2. La durée des prestations, prévue à temps plein, est de douze (12) mois renouvelable, après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. Le Spécialiste en Finance Rurale travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité de se rendre sur le terrain le cas échéant. Voir les Termes de Référence (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

4. Les qualifications et expériences requises pour ce poste se présentent ainsi qu'il suit :

- Être de nationalité Congolaise;
- Avoir un diplôme universitaire de niveau Bac +5 au moins en finances, monnaie, crédit, banque ou dans un domaine équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine du crédit, des finances, de banque ; de la microfinance et du financement rural, dont au moins cinq années d'expérience réussie dans la conduite d'un dispositif de microfinance intervenant en milieu rural;
- Avoir réalisé au moins 4 missions similaires d'assistance technique

dans des projets de la sous-région;

- Avoir occupé un poste de responsabilité similaire durant les cinq (05) dernières années dont au moins (03) dans une institution financière fiable ou de renommée;
- Avoir une connaissance générale des procédures de gestion de projets des Bailleurs de fonds (BAD; AFD, EU et Banque Mondiale) serait un atout;
- Avoir une connaissance informatique de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, internet et autres outils de communication).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 Juin 2022 à 12 h 00', heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°049 PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE, SPECIALISTE EN FINANCE RURALE », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

**Unité de Coordination du PRODIVAC**  
**A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC**  
**N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo**  
**Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/**  
**E-mails : prodivacngo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.**

Fait à Brazzaville le, 03 Juin 2022

**Le Coordonnateur du PRODIVAC**  
**Benoît NGAYOU**

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

### INSERTION LEGALE N° 128/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dépt	REQUERANTS
01	N°6536 du 07/01/22	Section C, bloc 21, Pille 07, Sup 253, 28 m2	84 avenue André Matsoua	Bacongo	SOW Mountaga
02	N°6629 du 25/0/22	Section AM, bloc 62, Pille -, Sup .535, 18 m2	507, rue Nkenko Philippe (Qtier Kahounga)	Mfilou	MAHOUNGOU BOUNGOU Jean Daniel et TOMBO
03	N°6656 du 14/03/22	Section AP2, bloc 197, Pille 19. Sup.359,96 m2	1 bis rue Mouditou Antoine	Mfilou	MBOUSSI Brelle Stéphanie
04	N°6630 du 25/02/22	Section AP, bloc 92, Pille 17, Sup 181, 05 m2	24,Rue Ngoyi (quartier Indzouli)	Mfilou	MOUKIAMA Aubin César
05	N°6292 du 18/08/21	Section AJ, bloc 146 ; Pille 1bis, Sup.211, 30 m2	2 rue Youlou Guillaume (Qtier Nzoko)	Makélékélé	BAKENGUE Cliff Milano Warch
06	N°6100 du 05/05/21	Section G, bloc :138, Pille 16, Sup.325, 92 m2	117, Rue Mbama (Qtier Mpissa)	Bacongo	BASSEYILA Baudoin Aymar et BASSEYILA née DIARRA Mariam
07	N° 6657 du 14/03/22	Section C3, bloc 122, Pille 03, Sup 255,36 m2	95, Rue des Palmiers	Makélékélé	MOUAMBA SEMEGA Cindy Cléomène Mougoua
08	N° 6663 du 23/03/22	Section A2, bloc 93, Pille 8, Sup 585, 37 m2	168 Rue Boumoungou (Météo)	Makélékélé	SAMBA Anselme
09	N° 6535 du 05/01/22	Section AP2, bloc 204, Pille 6, Sup 172, 24 m2	13rue Bikanda (Qtier Indzouli)	Mfilou	Enfants MOYO Alphonse
10	N° 6586 du 04/02/22	Section -, bloc -, Pille -, Sup 450, 00m2	Matassa Georges (Q Kombé-Kibelolo)	Madibou	NANITELAMIO Jivie Grace
11	N° 6652 du 11/03/22	Section F, bloc 148 (ex 97), Pille 12 bis (ex 09), Sup 252, 57 m2	129 bis, rue Chaptal	Bacongo	BANTSIMBA MAYELELE Prince Dany
12	N° 6677 du 05/04/22	Section -, bloc -, Pille -, Sup 7301,86 m2	Loukanga 2	Pool	- NZOTATU POATY-Françis Kalyame Antoinetta
13	N° 6586 du 04/02/22	Section G, bloc 60, Pille 1, Sup.177, 15 m2	62, Rue Mbala Prosper	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
14	N° 6584 du 04/02/22	Section AR1, bloc 83, Pille 5bis Sup. 400, 00 m2	Quartier moussosso (Vouela)	Madibou	MOUAMBA-TCHIBINDA Willy Josias
15	N° 5746 du 16/10/20	Section-, bloc -, Pille -, Sup.543, 93 m2	Avenue de l'énergie (quartier massissia)	Madibou	BANIMBA Kély B-KODE Présidentielle
16	N° 6630 du 28/02/22	Section A3, bloc 35, Pille 1 Sup.331, 74 m2	52 avenue Cardinal Emil BIAYENDA	Makélékélé	NSONDE Boniface
17	N 6676 du 05/04/22	Section C4 (exC3), bloc 41, Pille 3 (ex 1621), Sup. 265, 68 m2	1620 avenue Fulbert Youlou	Makélékélé	Enfants MOUSSIDA PEMBA
18	N° 6569 du 28 /01/22	Section -, bloc -, Pille -, Sup. 631,90 m2	100 route nationale n°1 qtier Kélé-Kélé Nganga Lingolo	Pool	MATIMA Jean Alban
19	N° 6587 du 04/02/22	Section AW, bloc 46, Pille 28, Sup.407, 97 m2	Rue Georges (Q Madibou- Kimpouomo)	Madibou	Eglise Baptiste Evangélique
20	N° 6675 du 05/04/22	Section A4, bloc 72, Pille 08 bis, Sup 248,87 m2	14, Rue Nkouka Houngoula (quartier Bifouti)	Makélékélé	NTANDOU BAKIDI Grâce Darcy
21	N° 6587 du 02/02/22	Section A3, bloc 31, Pille 4 bis, Sup., 181, 65 m2	25, Rue Bantatou Barthélémy	Makélékélé	KONONGO Teska Ella Laurine
22	N° 6637 du 25/02/22	Section B2, bloc 184, Pille 4 (ex 1), Sup.249, 47 m2	1 Rue Oyo (Diata)	Makélékélé	BAVOUEZA GUINOT Jérôme Giscard Landry
23	N° 6468 du 30/11/21	Section A, bloc 122, Pille 07, Sup.334, 70 m2	153 bis, Rue Joachim Lounianga	Makélékélé	MAYIKA BAMANAZO Hermann Lionel
24	N° 6265 du 05/08/21	Section C 4, bloc 99, Pille 10 bis, Sup.115,93 m2	5 bis Rue Armée du Salut	Makélékélé	MILANDOU Anatole
25	N° 28554 du 20/04/22	Section AN, bloc 86, Pille 7, Sup.216, 270 m2	26, rue des Plateaux (Q la poudrière)	Moungali	NZOUSSI SOUNDA Steven
26	N° 5489 du 28/05/20	Section -, bloc -, Pille -, Sup 664, 21 m2	rue Loko Mathieu Léon (Qtier Kombé)	Madibou	ZEPHO Lisette Marie-Eléonore
27	N° 6417 du 15/11/21	Section D2, bloc 9, Pille 43, Sup.446, 95 m2	6, Rue Koudeka	Moungali	MIAKOUIKILA née MAYJONADE Mireille
28	N° 6696 du 19/04/22	Section AB ; bloc 91, Pille 1, Sup 624, 32 m2	RUE Alphonse mouyokolo	Madibou	PANDZOU née SOLO Elisabeth
29	N° 6649 du 11/03/22	Section B2 ; bloc 129, Pille 3, Sup 381, 07 m2	20, Rue Mbongui (Q Diata)	Madibou	NZOMI BIKOUTA Lauret Yonnel Kern
30	N° 6651 du 11/03/22	Section B2, bloc 151, Pilles 01bis, Sup.189,40 m2	39 bis rue de la Piscine (Q Diata)	Makélékélé	MATSIMA Jean Alban
31	N° 6646 du 10/03/22	Section G, bloc 138, Pille 14 bis, Sup.161, 57 m2	113 bis Rue Mbama	Makélékélé	GOMA-TCHIMBAKALA Joseph
	N° 6665 du 25/03/22	Section AM ; bloc 149, Pille 4, Sup 360, 99 m2	20 rue Jean Jacques Diéla	Bacongo	BHALAT Séraphin
				Mfilou	NZABA MOUNGUENGUE BOUESSO Arafat

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour l'insertion légale  
**Brigitte OKOLA**  
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 02 juin 2022

FOOTBALL/ELIMINATOIRES CAN-2023

## Y a-t-il encore du jus dans les jambes ?

Mercrèdi 8 juin, les Diables-Rouges ont disputé leur deuxième match des éliminatoires de la CAN 2023 face à la Gambie au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. On attendait d'eux un sursaut d'orgueil vengeur après leur débâcle du 4 juin à Bamako où ils ont été punis par le Mali (0-4) lors de la journée inaugurale. Une défaite cuisante qui fait désordre et n'arrête pas de faire décoller le public qui continue de porter un regard critique sur l'effondrement comme un château de cartes de son équipe nationale. A l'heure qu'il est, tout le monde a déjà son idée sur leur destin dans cette nouvelle campagne des qualifications. Déjà au pied du mur dès l'entame des éliminatoires, il fallait aux Diables-Rouges une victoire, coûte que coûte, à domicile pour espérer rester en vie dans cette compétition. Au vu du résultat enregistré face à la Gambie, les calculs ont précocement commencé dans la tête des férus du football congolais. Les délais



Les vaincus de Bamako avaient l'obligation de se réhabiliter face à la Gambie

de bouclage n'ont pas permis à votre journal d'en parler. Hélas ! Le temps viendra pour y revenir.

En attendant, on disserte toujours sur les péripéties et la débâcle de Bamako. Elle s'explique d'abord par la valeur du Mali. Les spécialistes du football africain n'ont pas été surpris de son match. C'est une équipe structurée,

avec un potentiel de professionnels de haut niveau, beaucoup de densité et de force à la récupération, tout

Tunis face à la Tunisie (Éliminatoires de la Coupe du monde 2002), le 5-1 du 13 janvier 2001 à Freetown face



Rentré en cours de jeu, Prestige M'bondou n'a pu changer le cours du match

comme à la conservation du ballon. Elle sait aussi jouer offensivement et possède des artilleurs capables de déposer le ballon dans la cage adverse. Un garçon comme Touré, auteur d'un doublé, est un attaquant renversant.

Sans défense et sans milieu de terrain

Cependant, les Aigles du Mali avaient en face d'eux un adversaire trop faible. Les Diables-Rouges ont brillé par une défense passive, spectatrice et, par moments, démissionnaire. Cette défense, y compris le gardien de but, a montré une porosité inquiétante et commis des erreurs de minimes quarante-cinq minutes durant, voire plus. Ensuite, le milieu de terrain a été inexistant. Privés de munitions, les deux attaquants, désarmés, étaient mis sous l'éteignoir. «*Que vouliez-vous qu'ils fussent tout seuls, ces deux-là ?*», s'est interrogé un analyste. «*Tous les Diables-Rouges ont été ridicules*», a-t-il pointé. Le résultat est là. Les Maliens ont fait parler la poudre à quatre reprises devant l'ahurissement des téléspectateurs congolais. Leurs pieds sont intelligents et ont des yeux. Ils ont commandé le ballon de prendre le chemin des filets. Bref, les Maliens ont été superbes.

C'est le quatrième plus lourd score encaissé par les Diables-Rouges dans un match de qualification ces trois dernières décennies. Il y a eu le 6-0 du 1er juillet 2001 à

au Liberia (Éliminatoires CAN 2002), puis le 4-0 pris le 16 juin 2012 à Kampala face à l'Ouganda (Éliminatoires CAN 2013). C'est une statistique incroyablement négative qui donne le vertige à quiconque s'y attarde. Elle fait «*honte*» au public sportif congolais, au point qu'il ne croit plus en rien. Mais, quelle surprise que l'arbre tombe du côté où il était penché ?

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

Mali bat Congo (4-0). Buts : M. Camara (48e seconde), E. Touré (11e et 40e), K. Coulibaly (44e).

Mali : Ismael Diarra Diawara; Hamari Traoré, Amadou Danté, Boubacar Kiki Kouyaté, Diadié Samassékou ; El Bilal Traoré (puis Sékou Koita, 81e), Mohamed Camara (puis Moussa Djénépo, 55e), Mamadou Fofana, Ibrahima Koné (puis Kalifa Coulibaly), Yves Bissouma (puis Amadou Haidara, 81e), Aliou Dieng (puis Néné Dorgelès, 55e). Entr.: Eric Sékou Chelle.

Congo: Christoffer Mafoumbi; Ravy Tsouka, Ryan Bidounga, Varel Rozan, Bradley Mazikou; Jordan Massengo (puis Harvy Ossété, 79e), Gaius Makouta, Nolan Mbemba (puis Antoine Makoumbou, 46e); Dylan Saint-Louis (puis Prestige M'bondou, 65e), Guy Mbenza (puis Moussiti-Oko, 79e), Thievy Bifouma (puis Prince Ibara, 65e). Entr.: Frédéric De Meyer.

LIGUE DE FOOTBALL DU NIARI

## RCST, champion de la mi-saison

Démarrée le 8 mars 2022, la phase aller du championnat départemental de football de la ligue 2 du Niari a pris fin le 29 avril dernier au stade Paul Sayal Moukila. Onze équipes ont pris la ligne de départ. Et c'est l'équipe de la RCST du président Séverin Patric M'bondou du quartier Tsila, la plus outillée actiniquement et techniquement qui a arraché la palme d'or. C'est à elle qu'a été décernée la couronne de la mi-saison avec 25 points.



Renaissance de Tsila Dol

Les rideaux sont tombés sur la phase aller. La lecture de la fiche technique indique que, sur les 55 matchs disputés, il y a eu au total 250 buts marqués, 176 cartons jaunes distribués contre 17 cartons rouges.

On ne peut pas cependant dire que la phase aller a été l'explosion technique qu'espéraient les amoureux du ballon rond niarien. Ils ont été plongés dans l'agacement. Serge Madouhou, directeur technique départemental, pense que «*toutes les équipes n'ont pas encore atteint le niveau escompté. Espérons qu'avec la phase retour qui vient de commencer, les équipes vont produire un football digne d'éloge.*»

La phase retour a commencé depuis le 25 mai 2022.

**Equateur Denis NGUIMBI et Def MOUKALA-NGONO**

Classement de la mi-saison : 1.RCST (25pts). 2. FC Porto (20 ts). 3. Académie (19 pts +7). 4.Sporting (19 pts +7). 5. Lion blessé (16pts). 6.BCS (14pts +13). 7.Olympic (14pts +4).8.JCSD (14pts -5). 9.Back (7pts). 10.Amon-rê (4 pts -16). 11. NMS (4pts -32).

MARCHÉ SPORTIVE

## Les clubs unis pour faire route ensemble

Dans le cadre de la poursuite de ses activités, la DCM (Dynamique des clubs des marcheurs de Pointe-Noire), plateforme des clubs de marcheurs de la ville portuaire que dirige Inoua Idrissa, avait organisé le 8 mai dernier la troisième édition de la marche sportive commune.



Les marcheurs

91 marcheurs (hommes et femmes) venus des dix clubs du cartel y ont pris part. Le départ était donné à 7h 30 au PSP de Vindoulou, sur la route nationale n°1. Le point d'arrivée était le siège du club K. Music, en passant par le garage de la STPU, la plaine du massif de Hinda, le lac Gambouissi et le site Obambi. Soit une distance de 11 km parcourue en 2h15. Interrogé sur le but de cette marche, Alain Madzabou, secrétaire général de la Dynamique a déclaré : «*D'abord je me suis réjoui du fait que la marche s'est déroulée sans incident majeur. D'ordinaire, chaque club organise sa marche dominicale comme il l'entend. Mais, dans le souci du vivre ensemble, la DCM, a pensé organiser une fois tous les deux mois une marche sportive commune. En le faisant, les marcheurs des dix clubs affiliés se retrouvent pour renforcer leurs liens d'amitié, de cohésion et d'entraide.*» Puis, il a lancé un appel aux clubs encore hésitant à adhérer à la Dynamique, véritable socle de l'unité départementale des marcheurs de Pointe-Noire.

Suivant le calendrier établi, ce sera au tour du club «*Les Accords*» d'organiser le 3 juillet prochain la quatrième édition.

**Equateur Denis NGUIMBI**

POINT DE VUE

## La face cachée de l'iceberg

La défaite est amère. Elle le sera toujours. Mais ce n'est pas une raison pour se laisser submerger par les remontées de bile des uns ou des autres. Contester les choix de joueurs de l'entraîneur de l'équipe battue fait partie des rites depuis que le football existe. Certains vont même jusqu'à soupçonner les décideurs de préférer la défaite des Diables-Rouges pour empocher de l'argent, puisque les primes des joueurs seraient réduites et la différence non reversée au Trésor public... Tout est possible au Congo!

Mais laissons aux spécialistes autoproclamés leurs interprétations et leurs hallucinations. Rappelons simplement que la santé d'un football se mesure par la prestation de l'équipe nationale. Celle de l'équipe nationale passe par la forme des joueurs qui la composent. Et celle des joueurs a pour berceau les clubs.

Pour des pays comme le Congo n'ayant pas de joueurs évoluant au plus haut niveau en Europe, les joueurs locaux devraient constituer la base de la sélection nationale. Mais le statut du club a évolué sur la planète-foot. Partout autour de nous, les clubs et les championnats sont en train de se professionnaliser. Parce que les clubs ont besoin d'organisation et d'argent pour bien se gérer, pour bien gérer les joueurs car ceux-ci ont fait du football leur métier et doivent en vivre. Comment voulez-vous attendre des performances sportives de nos joueurs issus de clubs brillant par une pauvreté et une organisation d'une époque révolue? Certains clubs manquent même de l'indispensable outil de travail: le ballon. Les clubs congolais ne voient-ils pas que du feu leur brûler l'épine dorsale dans les différentes compétitions interclubs africains, excepté le coup d'éclat d'AC Léopards il y a dix ans? Les uns et les autres sortent précocement de ces compétitions...

Les décideurs ont la noble mission de convaincre les clubs à se structurer en ayant un autre contenu dans le cadre de la fameuse loi de 1901 dont ils tirent leur existence juridique. Il faut un nouveau modèle des sociétés sportives pour les clubs. Car qui ne se remet pas en question n'évolue pas. Les clubs congolais donnent l'impression de survivre. Il sera difficile dans ces conditions d'en tirer quoi que ce soit et leurs rares talents s'exileront. Et lorsque la base est pourrie, il est vain d'en espérer des performances. Et au nom de l'indépendance des clubs, on laisse mourir les clubs. On devrait même se gêner d'aboyer.

Quelle fierté pour un football de gérer des clubs bidon, inorganisés, alors qu'elles auraient suffisamment de repères pour calquer leur organisation sur les clubs qu'elles côtoient en Afrique: comment sont organisés et gouvernés les clubs ouest-africains, nord-africains pour ne citer que ceux-là ?

Le bricolage porte des fruits amers. Il en sera ainsi tant qu'on ne sortira pas des sentiers battus. Il ne sert à rien de répéter à longueur de journées que les joueurs jouent de plus en plus mal, si l'on ne bouscule pas ce qui doit l'être. Pour le renouveau du football congolais, il faut un courageux aggiornamento, voire une révolution, en dépit des difficultés objectives que connaît le pays au lieu d'attendre le salut de joueurs venant de l'étranger.

**Jean ZENGABIO**